

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 62 | Juin 2022

Kinshasa, RDC

EDITEUR RESPONSABLE

MATATA PONYO Mapon

SUPERVISION

LOKOTA ILONDO Michel – Ange
NTAGOMA KUSHINGANINE Jean-Baptiste

REDACTION

BAGENDABANGA Jean-Riche
BOKA MABELE David
ELANGA BOKANGA Arno
KADIMA KAZADI Joël
LUBAMBA NGIMBI Hector
MUYOMBO USENI Justin
WAULA LUZINGU Sacré

CONTRIBUTION A L'ENCADRE

NGONDO OTSHWE Josué

**CONCEPTION GRAPHIQUE
ET MISE EN PAGE**

MANZAMBI Moïse

PHOTOGRAPHE

MATA Yannick

CONGO CHALLENGE
L E M E N S U E L

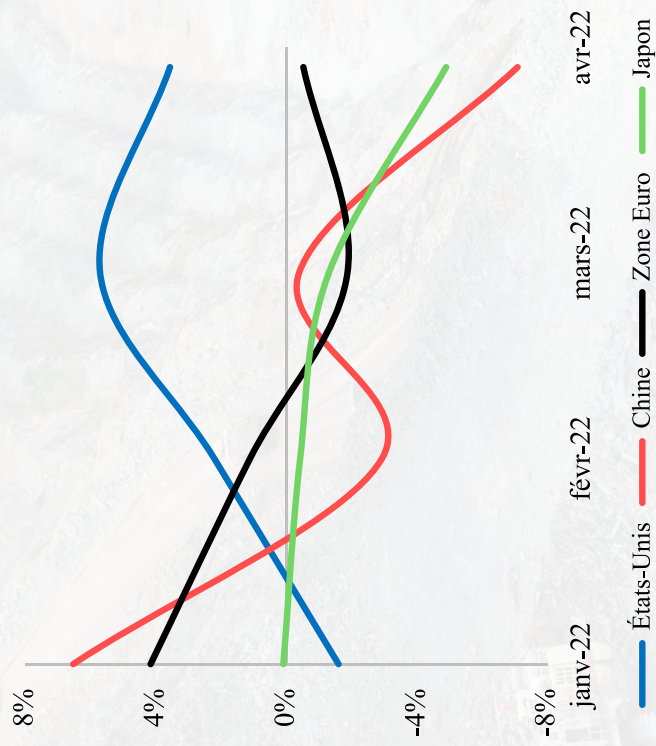
**ÉVOLUTION DE LA SITUATION
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO**

Numéro 62 | Juin 2022

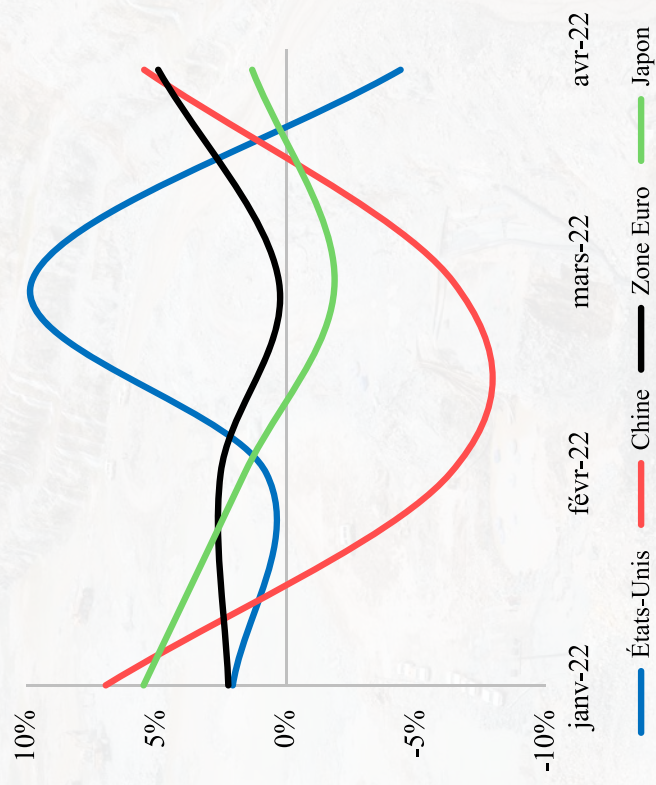
Kinshasa, RDC

Croissance du commerce des marchandises

Exportations



Importations



Sommaire

Ce que je pense	6
Résumé exécutif	9
Contexte international	13
Croissance économique	13
Inflation	14
Marché financier	15
Marché des changes	17
Marché des produits stratégiques	18
Commerce international	20
Contexte national	27
Evolution de l'économie nationale	27
Activité économique	31
Dynamique des prix	34
Taux de change et réserves de change	35
Finances publiques	36
Evolution de la situation politique	37
Perspectives politiques et économiques	49





Matata Ponyo Mapon

Ce que je pense

Le M23, est-ce une agression rwandaise ou une rébellion inter-congolaise ?

Ce que je pense est que le M23 est un mouvement militaire localisé dans le Nord-Kivu et qui plonge ses racines dans le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) créé en 2006. Celui-ci était aussi un mouvement rebelle établi dans le Nord et le Sud-Kivu par le général Laurent Nkunda, très proche du gouvernement rwandais. Le CNDP était composé essentiellement de soldats d'origine tutsi appartenant autrefois au Rassemblement congolais pour la démocratie, RCD, en sigle. Ce dernier était un groupe rebelle congolais actif dans la partie orientale du pays et qui s'est battu contre les forces armées congolaises. Le mouvement fut soutenu et téléguidé par le Rwanda, l'un des acteurs majeurs de la deuxième guerre en RDC. L'objectif était de renverser le Président Laurent-Désiré Kabila porté au pouvoir quelques années auparavant par le même Rwanda. L'aventure militaire rwandaise n'a pas réussi grâce notamment à l'intervention musclée et aéroportée de l'armée zimbabwéenne dans la périphérie de la ville de Kinshasa. Comme on peut le constater, le Rwanda se trouve à l'origine de la création du RCD, voire du CNDP duquel le M23 tire ses origines. Ce dernier mouvement est né en mai 2012 avant d'être vaincu en novembre 2013 par les forces armées congolaises appuyées par les forces de la Monusco. Le M23 vient encore de réapparaître en novembre 2021, comme l'avait prévenu le journal allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung en 2013. Les revendications du groupe sont restées à caractère politico-ethnique. Sa dénomination procède d'un accord de paix signé le 23 mars 2009 entre les rebelles du CNDP et le gouvernement congolais.

Ce que je pense est que le M23 n'est nullement une rébellion inter-congolaise. C'est bien une agression rwandaise larvée sous forme de rébellion pour des objectifs de politique économique. Comment peut-on comprendre qu'une rébellion ne naisse toujours qu'à la frontière avec le Rwanda ? Et lorsqu'elle est vaincue, ses troupes s'enfuient dans le même pays sans être inquiétées. Et ses dirigeants y sont bien accueillis. Le Rwanda, considéré comme base arrière du mouvement, a toujours nié agresser la RDC. Ce qui est diplomatiquement normal. Aucun pays au monde ne peut accepter ouvertement agresser un

autre sans motif valable. Le faire ou l'admettre serait contraire aux exigences de la Charte des Nations Unies et du droit international qui régit les relations entre Etats. La stratégie généralement utilisée par les Etats agresseurs est de créer ou de soutenir une rébellion et de se cacher derrière. Cela apparaît politiquement correct lorsque le pays agressé ne dispose d'aucune preuve pour le dénoncer. Dans le cas sous examen, les évidences de soutien au mouvement rebelle sont telles que l'entreprise rwandaise est politiquement incorrecte, voire inacceptable. En 2012 - 2013, les Nations Unies ont mené des enquêtes laborieuses qui ont démontré sur base d'un rapport dûment établi que le Rwanda avait participé activement à la création du M23. Le Rwanda l'a aussi soutenu dans ses opérations militaires. En outre, la Monusco avait gardé pendant quelques mois dans ses installations certains militaires capturés sur le champ de bataille et qui se réclamaient de l'armée rwandaise. J'ai eu moi-même à les visiter à Goma alors que j'étais Premier ministre. Ils parlaient anglais et kinyarwanda. Aujourd'hui encore, les forces armées congolaises ont capturé deux militaires appartenant aux forces armées rwandaises. Le Rwanda les a reconnus, réclamés, récupérés.

Ce que je pense est la RDC se doit de comprendre que le Rwanda ne cessera jamais de créer des rébellions et/ou des groupes armés et de les soutenir tant qu'elle ne disposera pas de forces armées capables de garantir la sécurité de ses citoyens, de son territoire et de ses immenses richesses, particulièrement celles situées à l'Est. Le gouvernement congolais se doit de comprendre que les actions déstabilisatrices du Rwanda et des autres voisins comme l'Ouganda se justifient, vu de leurs côtés, parce que fondées sur des objectifs de politique économique, visant à améliorer les conditions de vie de leurs populations. Les rapports annuels de la Banque centrale du Rwanda renseignent par exemple que ce pays exporte chaque année plus de produits miniers et autres qu'il n'en produit. D'où vient le surplus ? De la RDC, naturellement. Il appartient donc à la RDC de rétablir la puissance de son armée comme elle l'était vers les années 70 et 80. Au cours de cette période, elle était considérée comme l'armée la plus puissante d'Afrique centrale. Elle



était même sollicitée pour des opérations de défense des intérêts de plusieurs pays comme le Tchad et le Rwanda. N'oublions pas que les forces armées zaïroises (FAZ) de l'époque, commandées notamment par le général Mahele, ont plusieurs fois mis en déroute la rébellion du FPR contre le Rwanda du Président Habyarimana. A l'époque, il était inimaginable que le Rwanda ou tout autre pays puisse attaquer ou déstabiliser la RDC. Et pourtant, c'est le cas aujourd'hui.

Ce que je pense est qu'il est grand temps que le gouvernement congolais se ressaisisse. Oui, qu'il se ressaisisse pour l'honneur de ses citoyens, de ses héros nationaux, et de ses ancêtres. Les critiques, parfois les plus humiliantes fusent de partout, comme jamais auparavant. Certains Présidents et vice-Présidents africains n'hésitent pas de traiter publiquement le gouvernement congolais d'incapable et d'irresponsable. Son peuple est qualifié de danseur, jouisseur et non travailleur. La RDC se doit de s'investir pour construire une armée digne de son peuple. Une armée disciplinée et bien payée, disposant des troupes bien entraînées, des infrastructures de logement adéquats, des équipements appropriés, et des services de renseignements efficaces. Comme l'a rappelé le Président ougandais Yoweri Museveni, aucune armée ne viendra défendre l'intégrité territoriale de la RDC si ce ne sont les congolais eux-mêmes. Il n'a pas tort. C'est illusoire de compter sur les Nations Unies, encore moins sur les forces sous-régionales de la SADC ou de l'EAC. Cela fait plus de vingt ans que les forces de la Monusco sont en RDC et coûtent plus d'un milliard de dollars américains chaque année. Des fonds dépensés pour rien diront les radicaux ! Car en effet, les groupes armés pullulent et les rébellions naissent et renaissent au vu de la Monusco. C'est-à-dire, en définitive, qu'il n'y a que le pays lui-même qui peut venir à bout de tous ces mouvements qui créent l'insécurité et la désolation dans l'Est du pays.

Ce que je pense est que la voix de la RDC, mieux, celle de son peuple, ne sera entendue sur les questions de paix et de sécurité que lorsque le pays disposera d'une armée forte. Sinon, on criera au terrorisme et les maîtres du monde contre ce fléau ne réagiront jamais. Ils ne le font qu'en fonction de leurs intérêts géostratégiques. Pour mémoire, ils sont restés aphones quand le régime du Président Kabila a qualifié le groupe armé ADF de terroriste. Aujourd'hui encore, ils ne réagissent pas lorsque le gouvernement congolais entonne la chanson de l'agression rwandaise ou qualifie le M23 de mouvement terroriste. Ils risquent d'ailleurs de ne jamais réagir. Et pourtant, ils savent plus que quiconque qu'il s'agit bien d'une agression ! Parce qu'ils ont les moyens et la technologie nécessaires pour le certifier. Ce qui veut dire que tant que la diplomatie congolaise restera moins active comme elle l'est encore, les grands du monde, champions de l'Etat de droit et du respect du principe de l'intangibilité des frontières, toléreront l'aventure rwandaise comme ils l'ont fait par le passé.

Ce que je pense est que la RDC se doit de compter sur elle-même pour mettre fin à cette crise sécuritaire quasi-permanente qui plombe ses efforts de développement depuis plusieurs décennies. Sinon, les superpuissances lui diront de toujours négocier avec la rébellion ou avec les groupes armés alors qu'elles-mêmes ne le font pas. « On ne négocie pas avec les terroristes ou les groupes armés », claironnent toujours les porte-paroles des gouvernements de pays développés. En effet, on ne peut pas négocier avec des militaires de sa propre armée qui se rebellent pour des raisons sectaires et pour l'intérêt d'un autre pays ! Il faut donc disposer d'une vraie armée qui permet au gouvernement d'imposer son point de vue à la fois aux groupes armés et aux rébellions. Ce n'est que de cette façon que la voix du pays sera entendue par la communauté internationale ou sous-régionale.

Salt Lake City (USA), 29 juin 2022.



Résumé exécutif

Situation économique

- **Au niveau international**, la décélération de l'activité économique est précipitée par les conséquences du conflit en Ukraine. D'après les perspectives économiques actualisées de la Banque Mondiale, la croissance économique mondiale devrait retomber à 2,9 % en 2022, alors qu'elle était préalablement estimée à 4,1%.
- Les tensions sur les prix des produits alimentaires et de l'énergie causées par la crise ukrainienne devraient solidairement concourir à l'accélération de l'inflation. Ainsi, les banques centrales devront s'appuyer sur des cadres de politique monétaire crédibles afin d'ancrer efficacement les anticipations d'inflation et de réduire l'ampleur du durcissement monétaire nécessaire pour obtenir les effets souhaités sur l'inflation.
- Au cours de ce mois de juin 2022, les marchés boursiers ont été caractérisés par de fortes tendances à la baisse sous l'effet de l'engagement renouvelé des banques centrales à poursuivre leurs politiques de resserrement monétaire en vue de contrôler l'inflation engendrée par la guerre opposant l'Ukraine à la Russie. Ces faibles performances boursières reflètent une détérioration du niveau de confiance financière dans le chef des opérateurs privés.
- En ce qui concerne le marché international des changes, la devise américaine s'est considérablement appréciée vis-à-vis de l'euro et de la livre sterling au cours de ce mois de juin 2022, en raison de la chute des gains des actifs boursiers ayant occasionné la stimulation de la demande de liquidités pour la valeur refuge que représente le dollar américain. Au Japon, le yen s'est continuellement déprécié par rapport au billet vert, à la suite de la hausse des rendements obligataires américains. Enfin, le yuan chinois a fortement reculé au cours de ce mois, et ce recul devrait être aggravé par le ralentissement de l'économie mondiale qui constitue une menace pour les exportations chinoises.
- S'agissant des matières premières, les cours du cuivre ont drastiquement baissé durant le mois de juin 2022, et cette chute serait tributaire des craintes croissantes d'un ralentissement économique mondial déclenché par le resserrement agressif des politiques monétaires des grandes banques centrales. Les prix de l'or se sont stabilisés au tour d'une moyenne de 1 840 USD l'once. Les tensions à la hausse sur les marchés américains des obligations auraient épongé l'attrait du métal jaune. Sur le marché du pétrole brut, les cours ont affiché une tendance à la baisse, laquelle s'est opérée sur fond de la résistance des exportations russes de pétrole aux sanctions occidentales.
- Le déclenchement de la guerre russo-ukrainienne a significativement assombri les perspectives commerciales de l'économie mondiale en 2022. Toutefois, les statistiques de l'OCDE du premier trimestre de l'année font état d'une fragile expansion du commerce des marchandises. Cette dernière trouverait son origine en grande partie dans l'augmentation des prix des matières premières, alors que la croissance du commerce des services continue de ralentir, particulièrement dans le secteur des transports.
- **Au niveau national**, comme le mois précédent, le cadre macroéconomique est resté globalement stable. En effet, la dynamique du taux de change est restée globalement stable en juin 2022 bien que, comparé à son niveau de fin mai 2022, le taux de change a connu une légère dépréciation de 0,004% sur le marché interbancaire et de 0,38% sur le marché parallèle. Sur le marché des biens et services, le taux d'inflation hebdomadaire s'est établi à 0,22% à la troisième semaine du mois de juin 2022. Ce qui induit un taux d'inflation, en cumul annuel de 5,32% contre 4,45% à la clôture du mois précédent. Le taux d'inflation en glissement annuel s'est situé à 7,48% à la troisième semaine du mois de juin 2022. A ce rythme, il est prévu que le taux d'inflation à fin décembre 2022 se situe à 11,87% contre 11,40% réalisé à fin mai 2022. Comparée à la situation de l'année précédente, une accélération des prix de 124,81% a été observée entre fin décembre 2021 (5,28%) et l'inflation attendue en fin décembre 2022 (11,87%).
- Du côté des finances publiques, le Trésor public a enregistré, à la troisième semaine du mois de juin 2022, un déficit de 750 819 millions de CDF. Ce déficit résulte d'un niveau de dépenses de 1 681 975 millions de CDF contre de recettes de 931 156 millions de CDF. Les salaires ont représenté



30,27% de l'ensemble des dépenses engagées tandis que les dépenses en capital ont représenté 26,44% du même total. Il convient de signaler que ces données se rapportent à la troisième semaine du mois et peuvent évoluer à la clôture du mois, notamment suite à la poursuite des paiements des salaires des fonctionnaires de l'Etat.

- Enfin, l'actualité économique du mois de juin 2022 a été marquée par plusieurs faits notables. Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous : (i) l'annonce du Président de la République sur la création d'une zone économique spéciale dans l'Est de la RDC ; (ii) la présentation, par le ministre des Finances, du rapport sur la situation financière globale du pays ; (iii) la réaction de la FEC par rapport aux nouveaux prélèvements dans le secteur des télécommunications ; (iv) la mise d'Afriland First Bank RDC sous tutelle d'un comité d'administration provisoire de la Banque centrale ; (v) la première notation financière souveraine en monnaie locale pour la République démocratique du Congo ; (vi) la suspension des accords commerciaux avec le Rwanda et (vii) l'analyse des retombées économiques de la crise entre la RDC et le Rwanda par l'agence de notation Fitch Solutions.

Situation politique

Le mois de juin 2022 a particulièrement été marqué par les faits politiques ci-après :

- Les réactions à la suite de l'agression de la RDC par le Rwanda sous-couvert des insurgés du M23 ;
- La visite du roi des Belges Philippe en RDC ;
- Le retour des reliques de Patrice Lumumba ;
- La prestation de serment des juges de la Cour constitutionnelle ;
- L'acquittement de Vital Kamerhe par la Justice.

Faisant la soude oreille et malgré les appels leur lancés de cesser le feu immédiatement, les insurgés du M23 visiblement appuyés tant en armes et en hommes de troupes par l'armée rwandaise, ont poursuivi leur offensive qui les a amenés à prendre en étau la cité de Bunagana, à la frontière entre la RDC, l'Ouganda et le Rwanda. Cette situation qui a entraîné des mouvements de la population, a suscité plusieurs réactions tant au niveau national qu'international.

Par ailleurs, c'est au courant de la première quinzaine du mois de juin que le roi des Belges Philippe a entamé sa première visite officielle en République démocratique du Congo, sur fond d'un passé colonial douloureux, pour relancer le partenariat avec le président Tshisekedi et poursuivre le travail de mémoire sur la période coloniale, encore omniprésente dans les esprits, d'autant plus que cette visite a une forte portée symbolique, deux ans après que Philippe ait exprimé dans une lettre au chef de l'Etat congolais ses "plus profonds regrets" pour les "blessures" de la colonisation, une première historique.

Le rapatriement des restes mortels du premier premier-ministre Patrice-Emery Lumumba en République Démocratique du Congo a connu une série des cérémonies qui se sont terminées par la mise en terre, en date du 30 juin, au mausolée de Limete érigé pour la circonstance, et devenant dorénavant un site touristique en mémoire de ce héros national. En effet, depuis la remise officielle de la « Dent » (unique reste mortel de cet illustre personnage assassiné dans des circonstances très obscures), au départ de Bruxelles en passant par son village natal, Kisangani, Lubumbashi, le lieu de sa mort jusqu'au lieu de sa mise en terre, des hommages bien mérités lui ont été rendus par les milliers des Congolais qui se souviendront toujours de son rôle pour l'unité de la nation.



Dans le chapitre de la justice, ce sont les mouvements observés au sein de la Cour constitutionnelle qui amenaient l'opinion, tant dans la nomination de trois nouveaux juges en remplacement de deux sortis récemment, et dont le mandat a pris fin à l'issue d'un tirage au sort le 10 mai dernier, après les trois premières années d'exercice, que l'élection du juge Dieudonné Kamuluete comme nouveau président de cette haute juridiction.

Enfin dans le registre politico-judiciaire, l'acquittement pour le moins surprenant de Vital Kamerhe pour insuffisance des preuves, figure de proue et leader de l'Union pour la Nation Congolaise (UNC), condamné à 20 ans de travaux forcés au premier degré, peine réduite à 13 ans au second degré, a suscité des réactions dans l'opinion nationale où nombreux sont qui semblent désormais ne pas croire en la justice qui aux yeux de plusieurs demeure orientée politiquement suivant les désirs des tenants du pouvoir.

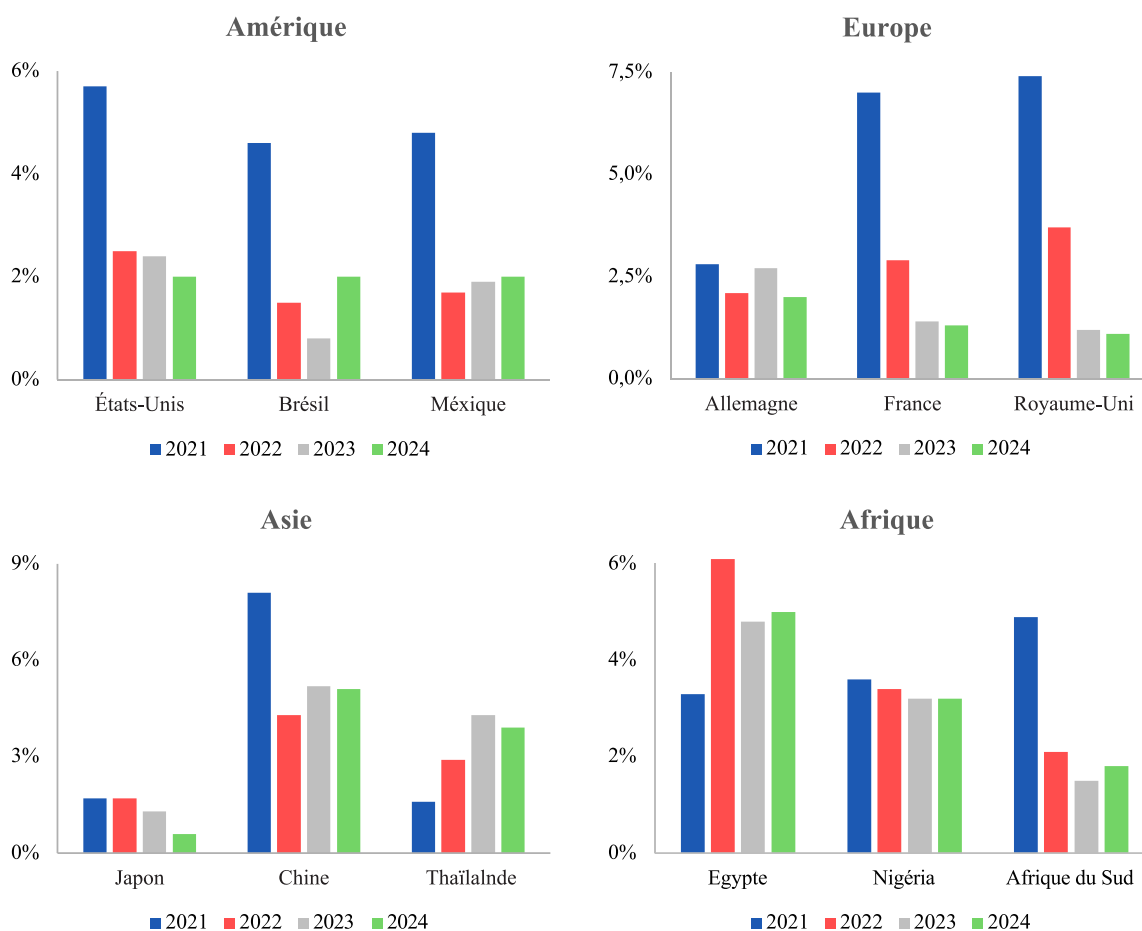
1. Contexte international

I.1. Croissance économique

Les retombées du conflit entre l'Ukraine et la Russie précipitent la décélération de l'activité économique mondiale. D'après les perspectives économiques actualisées de la Banque Mondiale, la croissance économique devrait finalement retomber à 2,9 % en 2022, alors qu'elle était préalablement estimée à 4,1% pour ladite année. Par ailleurs, la guerre en Europe de l'Est a pour conséquences d'entraîner une hausse des prix des produits de base, d'exacerber les

ruptures d'approvisionnement, d'accroître l'insécurité alimentaire et la pauvreté, d'attiser l'inflation, de contribuer au resserrement des conditions financières, d'aggraver la vulnérabilité financière et de renforcer l'incertitude politique. Tous ces risques soulignent l'importance d'une réponse vigoureuse sur le plan des politiques macroéconomiques et structurelles, tant au niveau mondial qu'à l'échelon individuel de chaque pays.

Figure 1 » PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



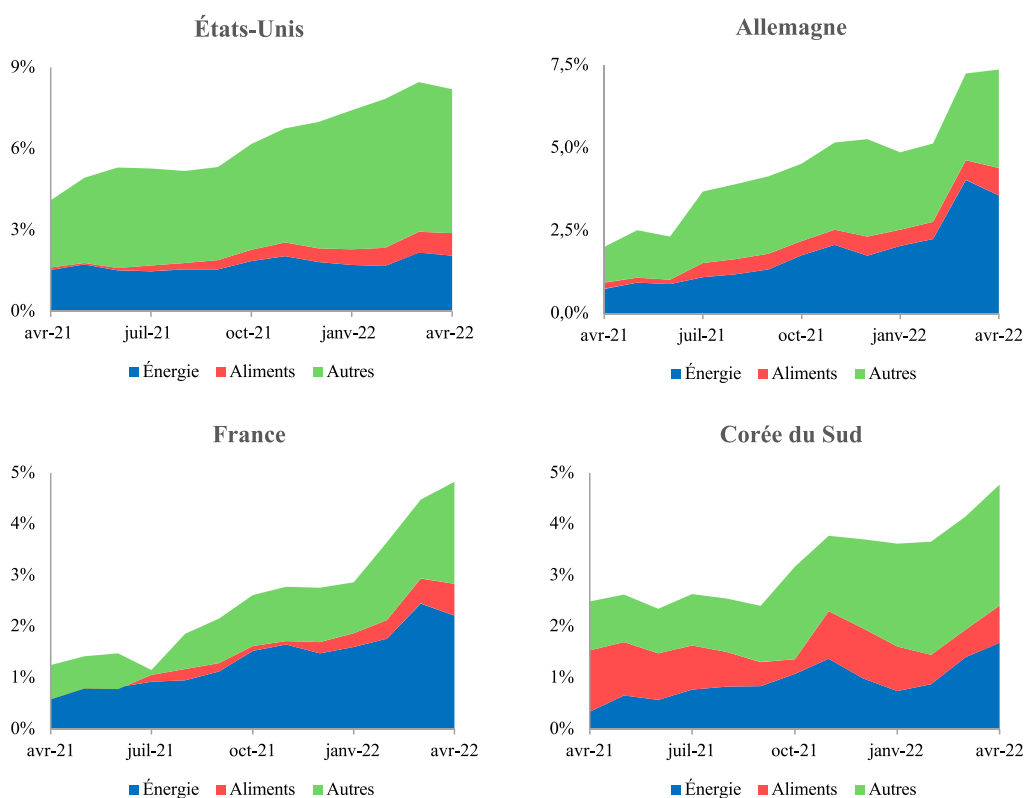
Source : Banque Mondiale.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a engendré des effets néfastes sur les marchés des produits de base, les chaînes d'approvisionnement, l'inflation ainsi que les conditions financières, à telle enseigne d'accentuer le ralentissement de la croissance mondiale, tel que le révèle la Figure 1. L'une des principales menaces de dégradation des prévisions réside dans la possibilité d'une inflation mondiale élevée accompagnée d'une croissance atone, rappelant la stagflation des années 1970. Cette situation pourrait entraîner un resserrement brutal de la politique monétaire dans les économies avancées, ce qui risque de provoquer des tensions financières dans la majorité des économies du monde. Par conséquent, une réponse de grande ampleur s'avère indispensable pour stimuler la croissance, renforcer les cadres macroéconomiques, réduire les fragilités financières et soutenir les populations vulnérables.

I.2. Inflation

En venant s'ajouter aux dégâts causés par la pandémie de la Covid-19, la guerre russo-ukrainienne a conduit l'économie mondiale dans une phase prononcée de forte inflation, suite à la hausse des prix des produits de base (aliments et énergie) qu'elle a occasionnée. Ces tensions sur les prix des produits alimentaires et de l'énergie dues à la guerre en Ukraine devraient durablement concourir à l'accélération de l'inflation dans le monde. La spirale inflationniste qui en découle réduit le revenu réel des ménages, particulièrement dans un contexte où le soutien budgétaire destiné à atténuer l'impact de la hausse des prix de ces produits de base est limité. Le risque de voir les prévisions d'inflation dévier des objectifs des banques centrales s'accroît et incite les dirigeants à prendre des mesures de resserrement monétaire pour maîtriser cette inflation.

Figure 2 » ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION PAR COMPOSANTES



Source : OCDE.



La Figure 2 indique que la contribution des prix des produits alimentaires à l'inflation a significativement progressé depuis fin 2021, à l'exception de la Corée du Sud où la part de cette composante est demeurée stable. Ceci s'expliquerait par la prépondérance des exportations ukrainiennes des produits agricoles (comme le blé) sur le marché international dont la faiblesse de l'offre entraîne une progression du taux d'inflation. S'agissant de la composante énergétique de l'inflation, sa contribution a remarquablement augmenté durant le premier quadrimestre 2022, particulièrement en France et en Allemagne. La Russie

étant l'un des principaux producteurs de pétrole dans le monde, la rareté de cette matière brute serait susceptible d'expliquer la hausse du poids des produits énergétiques dans la dynamique de l'inflation. En termes de stratégies, les banques centrales devront communiquer clairement sur les décisions de politique monétaire et s'appuyer sur des cadres de politique monétaire crédibles afin d'ancrer efficacement les anticipations d'inflation et de réduire l'ampleur du durcissement monétaire nécessaire pour obtenir les effets souhaités sur l'inflation..



1.3. Marché financier

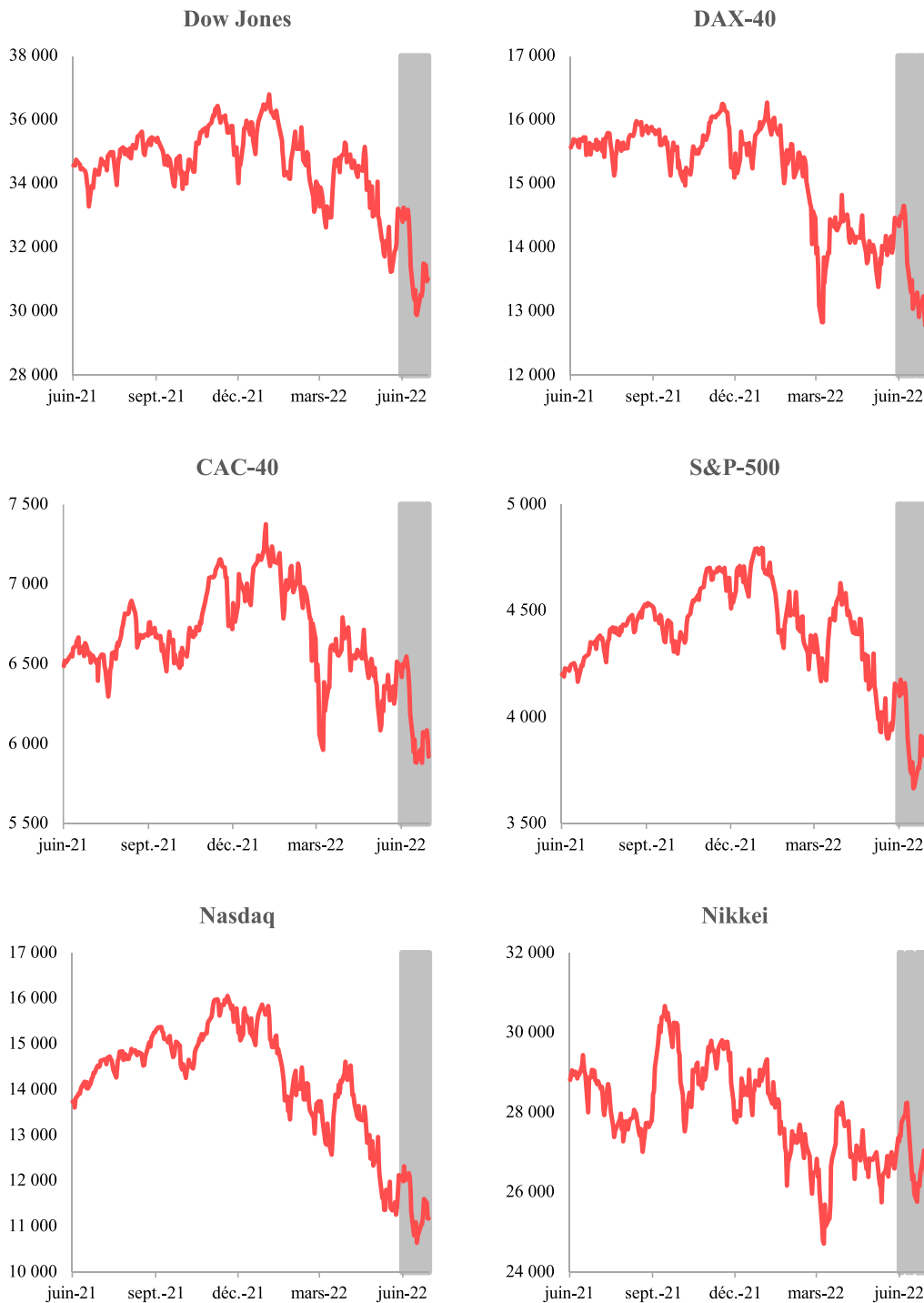
Après avoir rebondi au cours de la dernière moitié du mois de mai 2022, suite à l'annonce de l'administration Biden de réduire les tarifs imposés sur les produits chinois, les indices boursiers ont globalement accusé des tendances baissières durant ce mois de juin 2022. Sur le Wall Street, le Dow Jones, le S&P-500 et le Nasdaq ont respectivement atteint des creux de 29 880 points, 3 665 points et 10 645 points au cours de ce mois. Il en est de même du côté du continent européen. Sur la bourse de Paris, le CAC-40 a frôlé un creux de près de 5 880 points ; et sur la bourse de Francfort, le creux a effleuré une valeur d'environ 12 780 points pour l'indice le DAX-40. La bourse de Tokyo a également été caractérisée par cette même dynamique baissière, l'indice japonais

Nikkei ayant affiché un creux de près de 25 770 points en ce mois de juin 2022.

Ces chutes des indices boursiers durant ce mois de juin 2022 devraient s'expliquer par l'engagement renouvelé des banques centrales à poursuivre leurs politiques de durcissement monétaire en vue de contrôler l'inflation des coûts engendrée par la guerre persistante en Ukraine. Les actifs boursiers étant sensibles à la hausse des taux d'intérêt, leurs prix ont par ricochet spectaculairement baissé, reflétant ainsi une extrême détérioration du niveau de confiance financière dans le chef des investisseurs privés.



Figure 3 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX INDICES BOURSIERS



Source : Macrotrends.

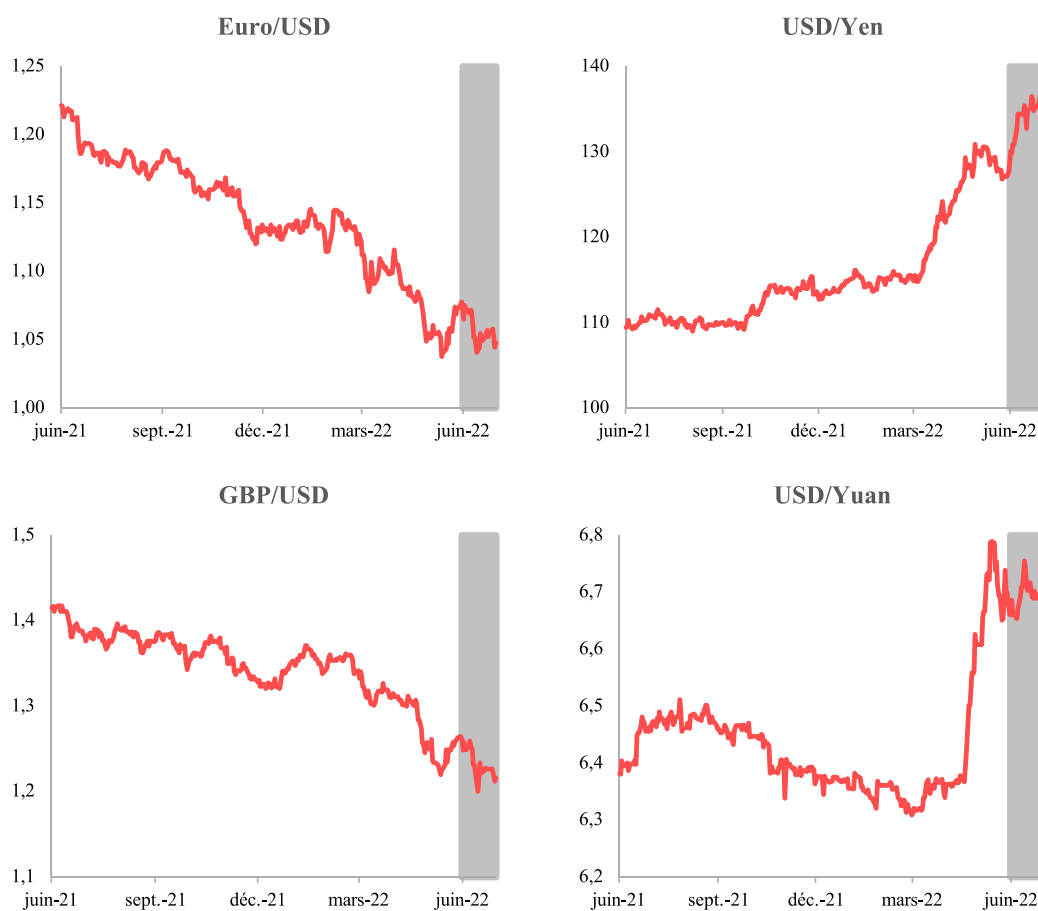
I.4. Marché des changes

À la suite de la chute des gains des actifs boursiers, étant donné le discours en faveur d'une politique monétaire restrictive de la part de la Fed, la demande de liquidités pour la valeur refuge que représente le dollar américain a été stimulée. Par conséquent, la devise américaine s'est considérablement appréciée vis-à-vis aussi bien de l'euro que de la livre sterling au cours de ce mois de juin 2022.

Du côté du continent asiatique, la courbe du yen japonais a été ascendante le long du mois courant, reflétant la dépréciation de la devise japonaise par

rapport au billet vert, et ce, en raison notamment de la hausse des rendements obligataires américains. En effet, la divergence entre les banques centrales continue de peser sur le yen, la Fed augmentant les taux d'intérêt, tandis que la Banque du Japon étend son programme d'assouplissement quantitatif. À Pékin, après la récente consolidation du yuan par rapport au dollar américain due à l'assouplissement des restrictions sanitaires, la devise chinoise a subi l'offensive du billet vert. Ce recul du yuan chinois devrait être aggravé par le ralentissement de l'économie mondiale, lequel constitue une menace pour les exportations de la Chine.

Figure 4 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX COURS DE CHANGES



Source : Macrotrends.



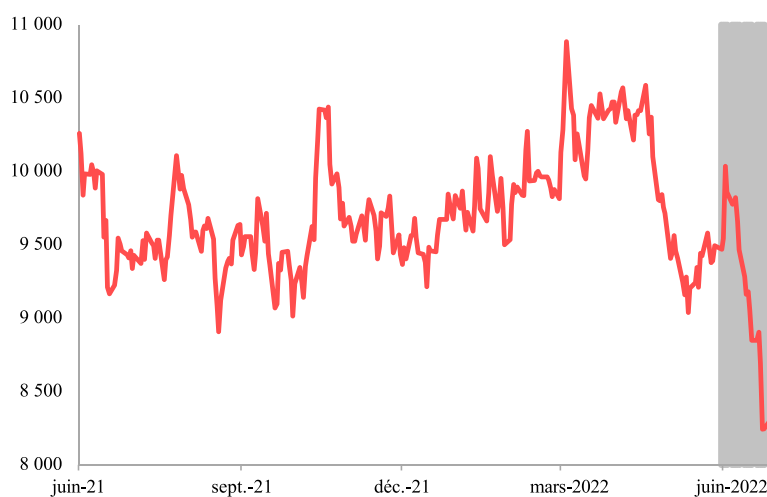
I.5. Marché des produits stratégiques

- Cuivre

Après le rebondissement enregistré au cours du mois précédent, en raison de l'assouplissement des restrictions sanitaires en Chine, les cours du cuivre ont drastiquement baissé durant le mois de juin 2022. Cette chute drastique des cours serait tributaire des craintes croissantes d'un ralentissement économique mondial déclenché par le resserrement agressif de la politique des grandes banques centrales. De plus, l'affaiblissement de l'activité manufacturière et de services chinoise dû à la Covid-19 aurait accentué

cet effondrement des prix du métal rouge. Dès lors, plusieurs inquiétudes émergent au sujet de la diminution des importations chinoises du cuivre, la Chine étant le premier consommateur mondial du métal rouge. En l'absence des perspectives d'augmentation de la demande chinoise, l'on devrait s'attendre à une chute continue des cours au point d'atteindre la barre de 8 000 USD la tonne métrique dans les semaines à venir.

Figure 5 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DU COURS DU CUIVRE (EN USD PAR TONNE)

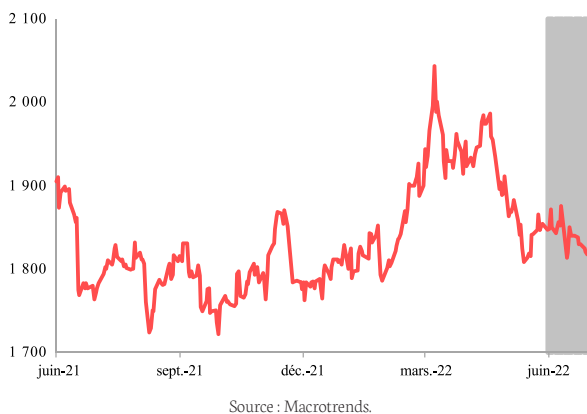


Source : Macrotrends.

- Or

Après avoir augmenté durant le mois précédent, les cours de l'or se sont stabilisés au tour d'une moyenne de 1 840 USD l'once en ce mois de juin 2022. Les tensions à la hausse sur les marchés américains des obligations auraient épongé l'attrait du métal jaune. En effet, l'appréciation du billet vert a conduit à une faible attractivité de l'or comme réserve de valeur, eu égard à la corrélation négative qui existe entre la devise américaine et le métal jaune. Cet état des choses devrait perdurer aussi longtemps que la Fed demeurera déterminée à combattre l'inflation causée par l'accroissement des prix des biens énergétiques et alimentaires.

Figure 6 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DU COURS DE L'OR (EN USD PAR ONCE)



- Pétrole

Après avoir été stimulés le mois précédent par la levée progressive des restrictions anti-Covid en Chine, les cours du pétrole brut ont affiché une tendance à la baisse durant le mois de juin 2022, comme indiqué dans la Figure 7. Cette baisse s'est opérée sur fond de la résistance des exportations russes de pétrole aux sanctions occidentales, et ce, en dépit de l'embargo européen. C'est donc la résilience de l'offre russe qui aurait entraîné une diminution des prix sur le marché de l'or noir. Cependant, les perspectives d'une relance de la demande, notamment à la suite de la réouverture de l'économie chinoise, pourraient renverser les tendances observées au cours de ce mois.

Figure 7 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU PÉTROLE (EN USD PAR BARIL)

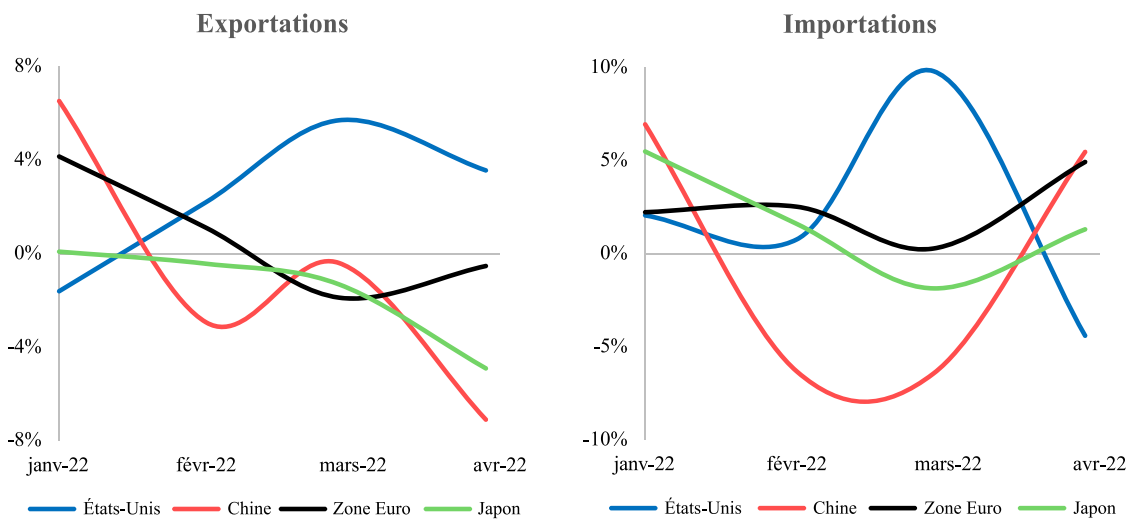


I.6. Commerce international

Le déclenchement de la guerre en Ukraine a considérablement assombri les perspectives commerciales de l'économie mondiale en 2022, selon l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Toutefois, les statistiques du premier quadrimestre de l'année font état d'une fragile expansion du commerce des marchandises. Cette dernière trouverait son origine

en grande partie dans la hausse des prix des matières premières, alors que la croissance du commerce des services continue de ralentir, particulièrement dans le secteur des transports. Les mesures de confinement liées à la Covid-19 en Asie de l'Est devraient exercer une pression supplémentaire sur le prix des biens échangés et sur des chaînes de valeur déjà tendues.

Figure 8 » CROISSANCE DU COMMERCE DES MARCHANDISES



Source : OCDE.

La Figure 8 renseigne que la croissance des exportations aux États-Unis, après avoir augmenté durant les trois premiers mois de l'année, a légèrement chuté en avril 2022 en raison du recul des industries pharmaceutique et des engrais chimiques. Quant aux importations américaines, elles accusent un pic remarquable en mars 2022, lequel est tributaire aux achats des intrants indispensables dans la fabrication des ordinateurs et équipements de télécommunication.

Du côté de l'Asie, les exportations au Japon ont baissé à la suite des pénuries de puces qui ont pesé négativement sur les expéditions de véhicules et de pièces détachées.

Les exportations de la Chine accusent une tendance baissière, stimulée par de faibles ventes de produits en acier et en plastique ainsi que par des expéditions moins régulières de produits électroniques. En revanche, la courbe des importations chinoises a repris l'ascenseur suite aux besoins en énergie.

Dans la Zone Euro, les exportations et les importations ont augmenté à la clôture du premier quadrimestre 2022. Les exportations sont principalement tirées par le secteur aéronautique, alors que les importations sont mieux expliquées par la dynamique des achats des produits chimiques et des métaux.

Encadré 1. Quelles leçons tirer de l'actuelle crise énergétique¹ ?

Dans un contexte économique qui était déjà marqué par une inflation post-Covid, la guerre en Ukraine, déclenchée le 24 février 2022, bouscule encore davantage les prix de l'énergie et impacte de nombreuses filières. Cette crise a causé le choc le plus important connu par les marchés mondiaux de l'énergie depuis les années 1970. Comme les chocs pétroliers de cette décennie, elle oblige à repenser fondamentalement l'économie et la politique de l'énergie. Le fort rebond de la demande d'énergie, alors que l'économie mondiale se remettait de l'impact de la pandémie de Covid-19, combiné à une série de perturbations de l'approvisionnement, a contribué à faire monter les prix du pétrole, du gaz, du charbon et de l'électricité.

La baisse des investissements du secteur pétrolier et gazier de 750 milliards de dollars par an en moyenne en 2012-16 à seulement 400 milliards de dollars par an en 2017-21, cause une incapacité du secteur à répondre à la hausse de la demande. Comparativement aux années 1970, aujourd'hui, le monde s'attaque aussi au problème de changement climatique catastrophique. A cet effet, selon l'accord de Paris, le réchauffement de la planète devrait être limité à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, ce qui entraînerait la diminution rapide des émissions mondiales de gaz à effet de serre pour atteindre un niveau net nul vers 2050. Les politiques, les décisions d'investissement et les stratégies d'entreprise destinées à faire face à la menace climatique n'ont eu jusqu'à présent qu'un effet marginal en termes de réduction de la demande de combustibles fossiles, qui représentent encore environ 80 % de l'énergie primaire mondiale. Il existe donc une tension inéluctable entre les problèmes urgents de sécurité énergétique et d'accessibilité financière, et le défi à long terme du changement climatique.

La flambée des prix des combustibles fossiles constitue une menace non seulement pour les consommateurs et les économies des pays importateurs d'énergie, mais aussi pour la transition énergétique elle-même. Toutefois, le coût élevé des carburants et les pénuries d'énergie peuvent également susciter des réactions hostiles aux politiques climatiques.

Ainsi, à la lumière de ce qui précède, les principales leçons tirées de l'actuelle crise énergétique sont reprises ci-dessous :

Première leçon

La pandémie de la Covid-19 et la guerre en Ukraine ont mis en évidence l'importance centrale des combustibles fossiles pour l'économie mondiale et la finesse de l'équilibre de ces marchés. Le manque d'équilibre entraîne des changements importants et rapides des prix des produits de base ; or actuellement les marchés financiers et physiques recherchent un nouvel équilibre où l'offre et la demande correspondent globalement. En effet, au plus fort de la Covid-19, en avril 2020, la demande mondiale de pétrole avait chuté de 20 %, car la mobilité de plus d'un tiers de la population mondiale ayant été restreinte pour enrayer la propagation de la maladie. D'une part, la demande d'essence et de carburéacteur a été durement touchée, mais l'impact a été moindre sur le diesel, car l'activité commerciale s'est poursuivie. D'autre part, la demande de matières premières pétrochimiques a été encore plus résistante, car les plastiques étaient essentiels pour les équipements de protection individuelle tels que les masques. Le prix du West Texas Intermédiaire (WTI), qui sert de référence pour le pétrole brut, est tombé à 22,39 \$ le baril durant la séance intra journalière du 20 mars 2020, soit deux fois moins cher qu'au début du mois^[1].

La guerre en Ukraine a entraîné une nouvelle flambée des prix. Les perturbations des exportations de brut et de produits raffinés de la Russie, causées par les sanctions, ont mis en évidence la capacité de réserve relativement limitée de l'offre.

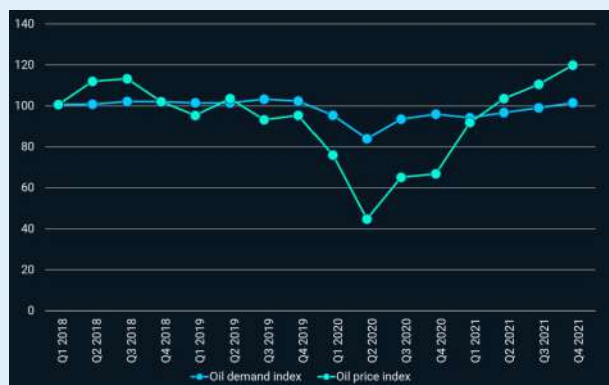
La pandémie et la guerre ont montré la volatilité sauvage des prix résultant de déséquilibres du marché qui sont faibles par rapport aux projections ambitieuses de baisse de la consommation de pétrole, de gaz et de charbon incluses dans les scénarios d'émissions nettes zéro. Pour éviter d'exacerber le risque de flambée des prix à l'avenir, il faut mettre l'accent sur la réduction de la demande, l'offre suivant au fur et à mesure que les sources plus coûteuses et plus polluantes ne sont plus nécessaires. Les technologies permettant de réduire la demande de combustibles fossiles varient d'un secteur à l'autre, à savoir :

1. Cette réflexion est tirée de Wood Mackenzie
2. <https://www.banquemondiale.org/fr/region/mena/brief/coping-with-a-dual-shock-coronavirus-covid-19-and-oil-prices>, 01/05/2022, 14h00.

- **Dans les transports, nous avons** : les véhicules électriques et les biocarburants avancés ;
- **Dans la production d'électricité**, nous avons : les énergies renouvelables, l'hydrogène et l'énergie nucléaire et
- **Pour le chauffage**, nous privilégierons l'utilisation des pompes à chaleur.

Une transition axée sur le déploiement de ces technologies, aussi rapidement que possible, permettrait d'épargner aux consommateurs de demain le fardeau écrasant des coûts énergétiques auquel beaucoup sont confrontés aujourd'hui.

Figure 9 » LES CHANGEMENTS DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE PEUVENT ENTRAÎNER DES VARIATIONS DE PRIX BEAUCOUP PLUS MARQUÉES.



Source : Wood Mackenzie [4].

Seconde leçon

La mondialisation du gaz, n'est apparue réellement qu'au cours des dix dernières années, le gaz naturel liquéfié (GNL) ayant vu sa part du commerce mondial passer de 35 % en 2010 à 50 % en 2021. La flexibilité du GNL américain s'est imposée comme le fournisseur marginal de GNL, reliant la dynamique des prix aux États-Unis, en Europe et en Asie.

À l'horizon 2030-2035, le Qatar, l'Australie et les États-Unis domineront la production et les exportations de GNL. Notons également l'émergence du Mozambique et de l'Argentine (grâce au développement de ses gaz de schiste) comme exportateurs potentiels de GNL [2]³.

Les prix du gaz et du GNL ont augmenté beaucoup plus fortement que ceux du pétrole et du charbon, non seulement parce que la part du marché de la Russie est plus importante, mais aussi parce que l'approvisionnement est moins flexible. Et les délais nécessaires pour développer de nouvelles sources d'approvisionnement, y compris le GNL, peuvent prendre plusieurs années.

Par contre, la crise actuelle a montré comment les marchés mondiaux interconnectés peuvent transmettre les chocs entre les secteurs et entre les régions, ce qui accroît le besoin de flexibilité de l'offre et de la demande pour assurer la résilience. Par le passé, les centrales au charbon en Europe et les centrales au pétrole en Asie ont contribué à limiter la flambée des prix mondiaux du gaz, en offrant des solutions de rechange pour la production d'électricité.

Mais la réduction de la capacité de production de charbon et de pétrole, due aux politiques climatiques et à l'économie, a limité leur capacité à jouer ce rôle.

3. Les réserves en gaz naturel du Canada lui permettraient également d'être un exportateur significatif de GNL d'autant plus que compte tenu de sa localisation géographique ses coûts de transport à destination de l'Asie sont sensiblement moindre que ceux du GNL américain. Toutefois de nombreuses contraintes (complexité et fragmentation de la régulation, coût du travail, opposition sociale...) limitent aujourd'hui de manière significative les exportations de GNL canadiennes (de l'ordre de 13 millions de tonnes/an, (Findlay, 2019)).

Troisième leçon

Jusqu'à la guerre en Ukraine, la Russie était un fournisseur d'énergie fiable pour l'Europe avec un approvisionnement de 22% de charbon, 26% de pétrole et 52% de gaz.

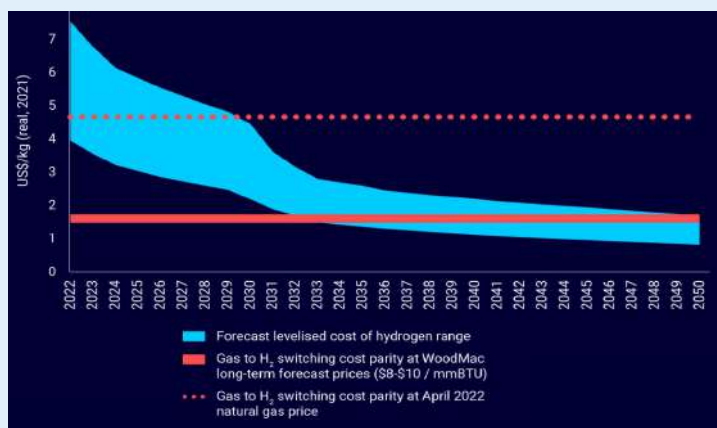
Cette crise a également mis en lumière d'autres menaces potentielles pour la sécurité énergétique, provenant aussi bien de technologies à faible émission de carbone que de combustibles fossiles, et de pays autres que la Russie. La Chine, par exemple, occupe une position dominante au niveau mondial dans la production de batteries lithium-ion, de modules solaires et d'éoliennes, ainsi que dans les chaînes d'approvisionnement associées, et ses faibles coûts lui confèrent un avantage concurrentiel dans ces secteurs. À cela s'ajoute le rachat du plus grand fabricant britannique de semi-conducteurs par un groupe chinois. Il y a tout lieu de faire davantage pour soutenir la diversité de l'offre dans des secteurs clés tels que la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques et des batteries, jusqu'aux mines de minéraux critiques.

Quatrième leçon

L'énergie solaire et l'énergie éolienne ont fait des progrès considérables, mais les combustibles fossiles dominent toujours l'approvisionnement en électricité sur la plupart des marchés, représentant environ 60 % de la production mondiale d'électricité en 2021. L'UE et le Royaume-Uni ont développé au total une impressionnante capacité éolienne et solaire de 428 gigawatts au cours de ce siècle, mais sur la même période, leur dépendance à l'égard des importations est passée de 44 % à 60 % de leur énergie primaire. La variabilité de la production solaire et éolienne signifie que pour garantir la fiabilité, il faut recourir à d'autres technologies, y compris parfois à l'utilisation continue de combustibles fossiles. Le stockage par batterie lithium-ion, par exemple, peut fournir une sauvegarde pendant quelques heures, mais il est inadéquat pour les régions d'Europe et d'Amérique du Nord où les conditions météorologiques peuvent être calmes et sombres pendant de nombreux jours, ce qui réduit la production renouvelable.

L'énergie nucléaire peut faire partie de la solution et suscite à nouveau une grande attention dans plusieurs pays. Le maintien en activité des centrales existantes aussi longtemps que possible est généralement judicieux en termes d'émissions, de sécurité et d'économie, mais la construction de nouvelles centrales pose des problèmes de coûts. Les petits réacteurs modulaires pourraient avoir des coûts plus faibles, mais ils n'ont pas encore fait leurs preuves. À long terme, la baisse des coûts des énergies à faible teneur en carbone devrait alléger le fardeau des consommateurs. D'ici là, la seule véritable solution pour aider les personnes confrontées aux coûts de l'énergie est de recourir à la politique fiscale et de dépenses.

Figure 10 » L'HYDROGÈNE VERT DEVRAIT DEVENIR COMPÉTITIF EN TERMES DE COÛTS POUR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ.



Source : Wood Mackenzie [4].

Cinquième leçon

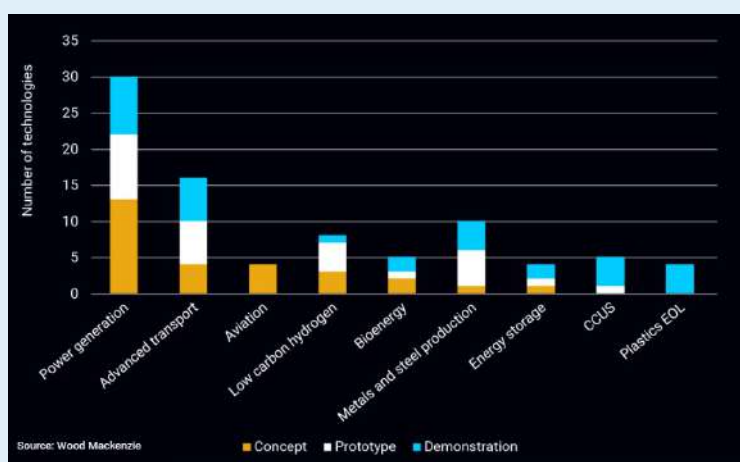
En fin de compte, le seul moyen de parvenir à un système énergétique largement électrifié, basé sur une production sans carbone, sera de réaliser des progrès technologiques. La géothermie avancée, le stockage d'énergie à long terme et la combustion d'ammoniac ou d'hydrogène ont enregistré des progrès prometteurs ces dernières années. L'hydrogène présente les avantages suivants :

- Une réduction des émissions et une sécurité accrue ;
- Une possibilité de production localement et
- Une importation d'un ensemble d'exportateurs beaucoup plus diversifié que pour le gaz naturel.

Le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC) et les solutions fondées sur la nature pourraient également jouer un rôle essentiel, en permettant de continuer à utiliser les combustibles fossiles dans les secteurs où ils sont difficiles à remplacer[3]⁴. Pour atteindre l'objectif de zéro émission nette en 2050, nous pensons que le monde pourrait avoir besoin d'une capacité d'élimination du carbone de 5 milliards de tonnes par an d'ici 2035[4]⁵. L'efficacité énergétique peut être un moyen important de freiner la demande et de réduire la vulnérabilité aux chocs de prix, mais seulement s'il existe une politique globale pour la débloquer. Cette politique sera axée de la manière suivante :

- Inciter les consommateurs à utiliser des technologies pour réduire le gaspillage d'énergie, et à passer à des pompes à chaleur trois fois plus efficaces ;
- Encourager les entreprises à utiliser une meilleure isolation dans les nouvelles constructions. Mais le signal prix doit être suffisamment fort pour qu'elles changent de comportement et
- Soutenir la politique pour l'innovation. Si elle est laissée au secteur privé, celui-ci ne progressera pas assez vite pour relever les défis du climat et de la sécurité énergétique selon le calendrier urgent qui s'impose.

Figure 11 » LES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES PEUVENT DÉCARBONISER DES SECTEURS DIFFICILES



Source : Wood Mackenzie [4].

- https://www.woodmac.com/horizons/security-alert-five-lessons-from-the-energy-crisis/?promo_name=horizonsapril22&promo_creative=roadblock, le 30 April 2022, 0h00.
- Wood Mackenzie, Security alert: Five lessons from the energy crisis, April 2022, Ed Crooks, Vice-Chair, Americas, Prakash Sharma, Vice President, Multi-Commodity Research, Ann-Louise Hittle, Vice President, Oils Research, Massimo Di Odoardo, Vice President, Gas and LNG Research, Alan Gelder, Vice President Refining, Chemicals & Oil Markets, Murray Douglas, Research Director, Multi-Commodity Research.

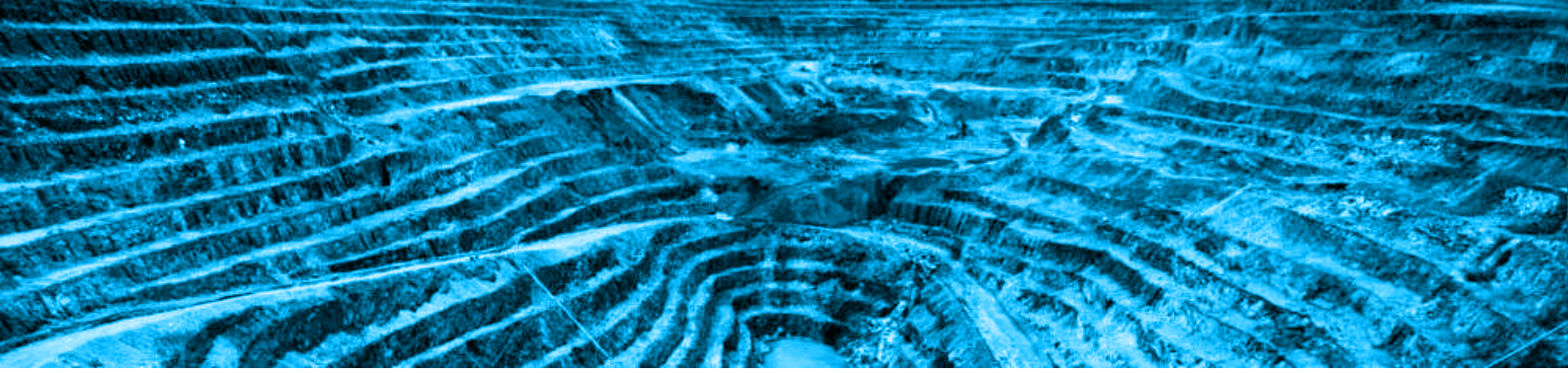
Il ressort de ce graphique que le grand nombre de technologies émergentes pouvant décarboniser des secteurs difficiles sont détenues dans la production d'énergie avec 13% de conception, 23% de prototypes et 30 % de démonstration. Pour le reste des secteurs la situation se présente comme suit :

- Le transport avancé : 4% de concept, 10% de prototype et 16% de démonstration ;
- Aviation : 4 % de concept ;
- Hydrogène à faible carbone : 2,5% de concept, 7,5% de prototype et 8% de démonstration ;
- Bioénergie : 2% de concept, 3% de prototype et 5% de démonstration ;
- Production d'acier et des métaux : 1% de concept, 6% de prototype et 10% de démonstration ;
- Stockage d'Énergie : 1% de concept, 2% de prototype et 4% de démonstration
- Captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CCUS) : 1% de prototype et 5% de démonstration ;
- Plastiques en fin de vie (EOL) : 4% de démonstration

Conclusion : Une nouvelle ère pour la sécurité énergétique

Les leçons de la crise peuvent aider les décideurs à orienter leurs efforts le plus efficacement possible. La crise a été un signal d'alarme, mettant en évidence les faiblesses des systèmes énergétiques qui se sont accumulées pendant des années et, dans certains cas, pendant des décennies. Les secteurs privé et public ont maintenant l'occasion de travailler ensemble pour corriger certaines de ces faiblesses. Les acteurs clés pour cette nouvelle ère sont :

- **Les gouvernements :** qui doivent mettre en place des politiques climatiques ancrées dans une planification à long terme de la transition énergétique, et non dans des réponses à des pressions à court terme. L'accent doit toujours être mis sur l'abandon des combustibles fossiles au profit de la demande, plutôt que sur la limitation de l'offre. Les obstacles aux investissements dans les énergies à faible émission de carbone doivent être supprimés autant que possible en rationalisant les autorisations réglementaires afin d'accélérer leur développement. Mais des politiques doivent également être mises en place pour amortir l'impact de la volatilité des prix des combustibles fossiles pendant la transition ;
- **Les investisseurs :** À l'instar des gouvernements, ils doivent revoir leurs stratégies climatiques à la lumière des préoccupations relatives à la sécurité énergétique. Alors qu'ils s'efforcent d'aligner leurs portefeuilles sur les objectifs climatiques de Paris ;
- **Les entreprises :** La crise a démontré qu'il était urgent d'augmenter les investissements dans l'énergie dans un grand nombre de secteurs et de régions. Selon les calculs de Wood Mackenzie, il faudra investir 60 000 milliards de dollars US pour atteindre le niveau d'émissions nettes zéro vers 2050. L'impératif de sécurité énergétique renforce les arguments en faveur d'une expansion rapide des infrastructures à faible émission de carbone, tout en soulignant la nécessité d'investir dans la production de combustibles fossiles pour répondre à une demande continue. Utiliser les technologies qui offrent un double avantage pour le climat et la sécurité énergétique, notamment les énergies renouvelables, le stockage et l'hydrogène, présentera les meilleures opportunités. Et à mesure que la pression politique exercée par les prix élevés augmente, les entreprises constateront que les gouvernements sont plus disposés à collaborer sur des politiques visant à soutenir cet investissement dans l'énergie.



Contexte national

II.1. Evolution de l'économie nationale

L'actualité économique du mois de juin 2022 a été marquée par plusieurs faits notables. Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous : (i) l'annonce du Président de la République sur la création d'une zone économique spéciale dans l'Est de la RDC ; (ii) la présentation, par le ministre des Finances, du rapport sur la situation financière globale du pays ; (iii) la réaction de la FEC par rapport aux nouveaux prélèvements dans le secteur des télécommunications ; (iv) la mise d'Afriland First Bank RDC sous tutelle d'un comité d'administration provisoire ; (v) la première notation financière souveraine en monnaie locale pour la République démocratique du Congo ; (vi) la suspension des accords commerciaux avec le Rwanda et (vii) l'analyse des retombées économiques de la crise entre la RDC et le Rwanda par l'agence de notation Fitch Solutions.

1. 1. Annonce du Président Félix Tshisekedi sur la création d'une zone économique spéciale dans l'Est de la RDC

Le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi a, lors de la 56^{ème} réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, prôné la création d'une zone économique spéciale dans l'Est de la RDC. Prenant exemple sur la zone économique spéciale de Maluku, le Chef de l'Etat a commandé des études de faisabilité au Ministre de l'Industrie, lesquelles doivent permettre de déterminer la localisation optimale de la zone ainsi que d'en définir les contours et les synergies pour une intégration économique des communautés locales. L'objectif poursuivi à terme est la promotion de la culture de la paix, grâce notamment à l'émergence d'un réseau intégré de petites et moyennes entreprises et industries actives dans des secteurs variés tels que l'agroalimentaire, l'énergie, le tourisme et les nouvelles technologies. Cette zone économique spéciale permettra également de poser les bases de la reconnaissance de la renaissance économique des provinces de l'Est qui regorgent d'innombrables ressources naturelles,

gazières, minières, agricoles, touristiques ainsi qu'un potentiel humain remarquable pour leur transformation.

La création d'une zone économique spéciale, avec l'assouplissement des conditions d'investissement qu'elle offre, pourrait être bénéfique pour l'économie congolaise en général et pour la partie Est de la RDC et pourrait influencer sur la dynamique sécuritaire tant en amont qu'en aval. En amont, elle permettra de répondre aux revendications d'ordre économique des parties belligérantes et en aval, en facilitant les investissements, elle participera à la mise en place d'un cadre et des mécanismes pour la stabilité régionale et la sécurisation desdits investissements.

2. Présentation, par le ministre des Finances, du rapport sur la situation financière globale du pays

Le ministre des Finances et président du comité de stabilité financière a présenté, au cours de la 56^{ème} réunion du Conseil des ministres, son rapport sur la situation financière globale du pays et deux principaux points ont été évoqués notamment les difficultés constatées auprès de Afriland First Bank ainsi que l'état de la stabilité financière, dans le contexte économique international actuel et son impact éventuel sur l'économie nationale.

Dans son premier point sur la crise multiforme que traverse Afriland First Bank, Nicolas Kazadi a rappelé à l'Autorité de régulation, la Banque centrale du Congo, l'impérieuse nécessité d'une résolution ordonnée de ces difficultés, en vue de protéger la stabilité du système bancaire ainsi que l'épargne du public.

Sur le volet de la stabilité financière, le rapport s'est essentiellement focalisé sur les banques commerciales, compte tenu de leur poids dans le secteur financier congolais qui à ce jour compte, en plus des quinze



coopératives d'épargne et de crédit, vingt et une (21) institutions de microfinance, quatre (4) institutions spécialisées, quatre-vingts (80) messageries financières, deux (2) fonds de pension, dix (10) sociétés d'assurances et dix-huit (18) intermédiaires d'assurances. Et selon ce rapport, il est à noter qu'en dépit du contexte international assez difficile, le secteur bancaire congolais est globalement stable avec un ratio de solvabilité globale situé à environ 12,5% contre un seuil minimal requis de 10%. Le secteur bancaire demeure par ailleurs assez dynamique, avec l'accroissement d'environ 40% du total du bilan 2021.

Avec ce rapport, il est à noter que la stabilité globale ainsi que le dynamisme du secteur bancaire congolais ne parviennent tout de même pas à mettre au second plan le fait que ce secteur, une fois de plus, n'est pas à l'abri des crises tel qu'en témoignent les difficultés que rencontre Afriland First Bank. Après les faillites de multiples banques et institutions financières, la question de la gestion prudentielle dans ce secteur se pose avec acuité eu égard à la perte de confiance déjà nourrie par les anciennes faillites intervenues.

3. Réaction de la FEC par rapport aux nouveaux prélèvements dans le secteur des télécommunications

Se référant au Décret n° 22/11 fixant les modalités de calcul et les taux de revenus des prestations de l'Autorité de Régulation des postes et télécommunications du Congo (ARPTC) ainsi qu'à l'Arrêté du Ministre des Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication (PTNTIC) n° CAB/MIN/PTNTIC/AKIN/KL/KBS/009/2022 portant modalités d'exécution du décret susmentionné, la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) a, une fois de plus, confirmé l'instauration par le Gouvernement de nouveaux prélèvements à opérer à charge des opérateurs de télécommunications sur les appels, SMS, Internet et dont les incidences seront répercutées sur les tarifs applicables en termes d'augmentation des

prix et services qui sont offerts aux consommateurs. Elle prend pour preuve les factures à payer envoyées par l'ARPTC en application du Décret et de l'Arrêté ministériel précités, dont le montant représente plusieurs dizaines de millions de dollars américains couvrant la période du 24 mars à mi-mai 2022. Ce qui occasionne l'obligation pour les opérateurs de télécommunication d'ajuster les prix, afin d'intégrer ces nouvelles charges dans leurs structures respectives des prix, avec pour conséquence la suppression des offres généreuses et autres avantages que les opérateurs accordent à leurs abonnés.

En effet, dans le contexte actuel où les conditions de vie des Congolais, déjà précaires, ont été aggravées par la crise de la Covid-19, et qui, depuis le mois de février, subissent de plein fouet les répercussions de la guerre russo-ukrainienne, l'instauration de nouvelles charges dans le secteur des télécommunications est de nature à détériorer le climat des affaires. Par ailleurs, sachant que le secteur des télécommunications est un grand contributeur à l'économie, tant en termes d'emplois que des recettes à l'Etat, il serait judicieux pour le Gouvernement de revoir cette hausse des charges, d'autant plus que la pression fiscale est déjà assez décriée par les entrepreneurs congolais.

4. Mise d'Afriland First Bank RDC sous tutelle d'un comité d'administration provisoire

La Gouverneure de la Banque centrale du Congo a nommé, ce 20 juin 2022, à la tête de Afriland First Bank un comité d'administration provisoire. Ce comité aura pour missions principales d'assurer la gestion courante de la banque, de servir d'interface avec toutes les parties prenantes à la résolution de la crise prévalant dans la banque et de préparer un plan de redressement de Afriland First Bank. Cette décision fait suite aux recommandations de la 56ème réunion du Conseil des Ministres pendant laquelle le Ministre des Finances a porté ce cas à l'attention du Conseil.



Institution bancaire qui jusqu'au 30 juin 2021 jouissait d'une excellente situation financière, avec des fonds propres de base de 48,4 millions de dollars, et respectait tous les ratios prudentiels, la crise à Afriland First Bank a été actée le 1er juillet 2021 avec la suspension du Directeur Général d'alors, soupçonné de malversations.

La mise sous administration provisoire par la Banque centrale d'Afriland First Bank rappelle ici l'importance de la régulation du secteur bancaire et la qualité du leadership que les dirigeants de l'Autorité de régulation, la Banque centrale du Congo, doivent avoir. En effet, les faillites successives des institutions financières en RDC, sans rendre complice l'Autorité de régulation, démontrent ici de sa négligence coupable dans la conduite de sa mission. D'où la nécessité d'une application plus stricte des textes régissant le secteur.

5. Première notation financière souveraine en monnaie locale pour la République démocratique du Congo

Le lundi, 20 juin 2022, en présence du Ministre des finances, Nicolas Kazadi et de la Gouverneure de la Banque centrale du Congo, Malangu Kabedi Mbuyi, l'agence de notation financière souveraine Bloomfield Investment Corporation a restitué sa notation financière souveraine au gouvernement congolais.

Cette notation fait suite à deux notations souveraines déjà intervenues. La première, établie par l'agence de notation internationale Moody's en 2021, avait changé la perspective de la notation de la RDC de 'Caa1, Perspective Stable' à 'Caa1, Perspective Positive' en vue d'un éventuel rehaussement de la notation. En janvier 2022, Standard & Poor's avait rehaussé la notation de la RDC de 'CCC+, Perspective Positive' à 'B-, Perspective Stable', témoignant du changement structurel profond de l'économie congolaise et des développements favorables de la position extérieure du pays. Forte de ses évolutions, la République démocratique du Congo a, à l'instar d'autres pays africains, sollicité une notation

sur sa monnaie locale. Et dans son rapport, l'agence de notation financière souveraine Bloomfield a considéré pour le long et le court terme, respectivement les notes 'BBB - avec une perspective stable à long terme' et 'A2 - avec une perspective stable à court terme'.

En effet, pour Bloomfield, il existe, sur le long terme, des facteurs suffisants pour des investissements prudents malgré une variabilité considérable de risques au cours des cycles économiques. Cette analyse sur le long terme repose sur une série des facteurs notamment :

- Un plan d'action 2021-2023 ambitieux,
- Un plan des réformes en profondeur des finances publiques,
- Un endettement public situé à un niveau modéré,
- Une forte composante concessionnelle de l'endettement extérieur qui permet de maintenir un coût faible de la dette et
- Une économie résiliente et en croissance.

Il s'observe en outre, selon ce rapport, que l'économie congolaise présente, sur le court terme, de bonnes garanties de remboursement en temps opportun. En effet, quoique les besoins de financement en cours sont susceptibles d'accroître les exigences totales de financement, l'accès aux marchés des capitaux est bon et les facteurs de liquidité ainsi que les éléments essentiels des sociétés sont sains. Le rapport estime enfin que les facteurs de risque de l'économie congolaise sont minimes.

Cependant, ce rapport relève également l'existence de quelques principaux facteurs de fragilité de la qualité des crédits notamment une stabilité de l'économie relative à la pression de la dollarisation, un risque de change important sur la dette publique extérieure, un niveau d'investissements publics qui reste à améliorer, des défis importants au plan social et sanitaire ainsi qu'un risque sécuritaire et politique persistant.

A la lumière de ce rapport, il est à noter que les principaux indicateurs pour le cas de la RDC traduisent une situation stable et soutenable tant dans le court que le long terme. Cette soutenabilité est cependant faible, eu égard aux risques auxquels fait face l'économie congolaise, et qui peuvent détériorer les principaux équilibres. D'où la nécessité d'amorcer des réformes essentiellement l'amélioration du niveau et de la qualité de l'investissement public.

6. Suspension des accords commerciaux avec le Rwanda

Après la résurgence du mouvement rebelle, depuis estampillé « mouvement terroriste », les relations économiques entre la RDC et le Rwanda que le gouvernement congolais accuse de soutenir les terroristes se sont fortement dégradées. Si jusqu'à présent le petit commerce transfrontalier n'est pas très affecté, différentes mesures de riposte économique ont été décidées par le gouvernement congolais. Les premières mesures ont concerné la suspension des vols de Rwandair, la compagnie nationale rwandaise qui venait d'inaugurer des vols bihebdomadaires à destination de Lubumbashi et de Goma, en plus de Kinshasa qui faisait déjà partie de son réseau. De nouvelles mesures ont été annoncées mercredi 15 juin 2022 et elles concernent différents accords commerciaux qui ont été suspendus à cet effet. Selon le Ministre congolais des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, les accords concernés par la suspension sont ceux qui portent sur la protection des investissements, la convention qui vise à lutter contre la double imposition en matière d'impôts sur le revenu et à empêcher l'évasion fiscale mais également le protocole de coopération entre la société aurifère du Kivu et du Maniema (Sakima SA) et la société rwandaise Dither LTD. Par cet accord, la RDC avait consenti à ce que l'or extrait par Sakima soit raffiné au Rwanda.

Cette première série des mesures de rétorsion économique entre la RDC et le Rwanda, portant

essentiellement sur de gros investissements, n'est pas, à ce stade, de nature à porter atteinte au commerce transfrontalier, l'un des maillons essentiels de la relation économique entre la RDC et le Rwanda. Cependant, la situation demeure fortement incertaine et son évolution sera intrinsèquement liée à l'évolution du conflit.

7. Crise RDC - Rwanda : Rapport de l'agence de notation Fitch Solutions sur les retombées économiques

Dans sa note diffusée le 21 juin, Fitch Solutions s'est appesantie sur les potentielles conséquences économiques de la crise qui, depuis plusieurs semaines, oppose la RDC et le Rwanda. Pour l'agence de notation, l'évolution de la situation pourrait aboutir à trois principales conséquences ; la plus probable prévoyant que les relations entre les deux États restent conflictuelles au cours des trimestres à venir, sans que les conséquences économiques ne soient sévères dû notamment au risque minime de voir une escalade militaire à grande échelle, ce qui évitera de perturber le bon fonctionnement des industries extractives présentes en RDC. Toutefois dans ce contexte, l'agence de notation revoit pour la RDC son indice de risque politique à court terme, qui passe de 25,8 sur 100 à 24,2 (ce qui signifie que le risque est plus élevé). Il en est de même pour le Rwanda, avec un score qui passe de 69,2 à 68,3.

Cependant, si la médiation de la Conférence internationale sur la région des Grands-Lacs (CIRGL) ainsi que de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (EAC) n'aboutissait pas à une désescalade totale, Fitch Solutions table sur une détérioration, à moyen terme, de la stabilité de la sous-région, ce qui occasionnerait des perturbations sur le marché, notamment du côté des exportations. En effet, les exportations rwandaises vers la RDC représentaient 12,4 % du total des exportations du pays en 2021 et la seule raffinerie

d'or du Rwanda reposant en majorité sur les minerais congolais. Et un marché ainsi perturbé occasionnerait un ralentissement de la croissance pour les deux économies, avec des projections assez pessimistes de l'ordre de 5,5 % en 2022 et 6,3 % en 2023 pour la RDC et 7,1 % et 7,8 % sur la même période pour le Rwanda.

En dernier lieu, Fitch Solutions estime que si l'ampleur du conflit devenait régionale, il s'observerait un sérieux coup de frein au développement du secteur minier en RDC, du projet phare du Rwanda (Kigali Innovation City) ainsi que du projet pétrolier du lac Albert en Ouganda occasionnant une croissance économique nettement plus faible et des risques plus élevés pour la stabilité politique à long terme.

II.1.1. Activité économique

Selon les perspectives économiques mondiales publiées par la Banque Mondiale, la guerre en Ukraine a accentué le ralentissement de l'économie mondiale qui pourrait entraîner une hausse de l'inflation et un resserrement des conditions financières. Dans la durée avec le prolongement de la guerre ainsi que de ses effets, il y a un risque grandissant de stagflation⁶ qui aurait des conséquences désastreuses sur l'économie mondiale.

La croissance mondiale devrait chuter de 5,7% en 2021 à 2,9% en 2022 par rapport à la prévision initiale de 4,1% de janvier dernier. Ce ralentissement pourrait être observé jusqu'en 2023-2024 au cas où la guerre en Ukraine perdurerait dont les conséquences perturbent l'activité économique, l'investissement et le commerce à court terme, le tassement des effets de rattrapage de la demande et par la levée de progressive des mesures de soutien budgétaire et l'accompagnement monétaire. Il en résulte que la guerre en Ukraine et la pandémie de Covid-19 ont eu raison sur le niveau de revenu par

habitant dans les pays en développement qui enregistre un recul de 5% par rapport à la tendance pré-Covid.

Tandis que du côté de pays émergents et en développement, la croissance devrait chuter de 6,6% en 2021 à 3,4 % en 2022. Cette croissance sera en deçà de la moyenne annuelle de 4,8% enregistrée entre 2011 et 2019. Au niveau de l'Afrique Subsaharienne, la croissance économique devrait se situer à 3,7% en 2022, à 3,8% en 2023 et à 4,0% en 2024. Tandis que pour la République Démocratique du Congo, les prévisions sont restées inchangées avec un taux de croissance de 6,0% en 2022, de 6,4 en 2023 et de 6,1 en 2024.

La situation économique mondiale actuelle est comparable à la stagflation des années 1970, mais aussi elle se distingue de celle-ci. Elle ressemble à la situation économique des années 1970 par le fait que : (i) des perturbations persistantes de l'offre qui alimentent l'inflation, précédées d'une période prolongée de politique monétaire très accommodante dans les principales économies avancées ; (ii) des projections de ralentissement de la croissance ; et (iii) des économies émergentes et en développement vulnérables face à la nécessité d'un durcissement de la politique monétaire pour maîtriser l'inflation. La distinction par rapport aux années 1970 s'observe à partir des éléments ci-après : le dollar est fort par rapport à cette époque-là, l'ampleur des hausses de prix des produits de base est plus modérée et les bilans des principales institutions financières sont généralement solides. Contrairement aux années 1970, il y a lieu de noter que durant les trois décennies précédentes les banques centrales des économies avancées et de nombreuses économies en développement ont appliqué des mesures fortes pour stabiliser les prix et ont obtenu des résultats remarquables dans la réalisation de leurs objectifs d'inflation.

6. C'est une situation économique qui se caractérise par une faible croissance économique jumelée avec un taux de chômage élevé et la hausse des prix. Cette situation a été déjà vécue au cours des années 1970 à la suite du premier choc pétrolier en 1973.

Pour remédier à cette situation, il y a nécessité de mettre en place des politiques tant internationales que nationales pouvant permettre d'amoindrir les effets de la guerre de l'Ukraine sur l'économie mondiale. Les interventions consisteront à amortir le choc de la flambée des prix du pétrole et des denrées alimentaires, à accélérer l'allègement de la dette et à continuer la vaccination dans les pays à faible revenu. Dans ce cadre, les dirigeants doivent veiller à encourager la demande à travers les mesures qui puissent inciter la consommation intérieure et veiller sur les dépenses publiques.

Dans un autre registre, la RDC a bénéficié d'un appui de la Banque Mondiale en termes de crédits et de dons pour un programme dont l'enveloppe a atteint 7 milliards de dollars américains à la fin du mois de juin 2022. La Banque Mondiale salue les efforts du gouvernement dans la concrétisation de tous les projets retenus dans le cadre de ce programme dont le but est de stimuler la croissance économique, de réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie la population congolaise. D'entre temps, le gouvernement a signé avec la Banque Mondiale deux conventions de financement d'un montant total de 900 millions de dollars pour soutenir l'entrepreneuriat féminin et l'amélioration de l'accès à l'eau et électricité dans les provinces du Kasai et de l'Est.

Par ailleurs, il faut signaler que la République Démocratique du Congo a bénéficié au courant du mois de juin 2022 d'un financement d'un montant total de 197 millions de dollars américains dans le cadre du Projet d'Equité et de Renforcement du Système Educatif (PERSE)⁷. Ce financement vise à appuyer et consolider les efforts du gouvernement dans la mise en œuvre de réformes dans le cadre de la gratuité de l'enseignement de base.

De l'autre côté, au terme de sa conférence ministérielle, et après plusieurs jours de tractations intenses, l'Organisation mondiale du Commerce a annoncé avoir approuvé, à Genève, des accords historiques notamment sur la pêche, sur la levée des brevets sur les vaccins anti-Covid ainsi que sur la sécurité alimentaire.

Ces accords viennent répondre à plusieurs difficultés qu'a connues la planète au cours des mois écoulés. En effet, il s'est observé, lors de la pandémie, un accès inégal des pays au vaccin et pour l'OMC, il était impérieux de s'accorder sur la facilitation du commerce des biens médicaux nécessaires à lutter contre les pandémies, afin d'éviter que le commerce des biens et ingrédients ne soit restreint au moment où on en a le plus besoin. Ainsi, la levée temporaire des brevets sur les vaccins à destination des pays en développement a été adoptée.

Dans le contexte de la guerre russo-ukrainienne, avec ses effets sur l'offre des produits alimentaires, l'accord trouvé a voulu souligner l'importance de ne pas recourir à des prohibitions ou des restrictions à l'exportation qui puissent être contraire aux règles de l'OMC. Par cet accord, les différents négociateurs ont formalisé le fait que toutes les mesures d'urgence adoptées par les différents Etats en matière de sécurité alimentaire puissent être temporaires, ciblées et transparentes et soient notifiées à l'OMC. Par ailleurs, un second texte a été adopté et vise à protéger les achats de nourriture du Programme alimentaire mondial des mesures protectionnistes que peuvent prendre certains Etats.

Le troisième accord, portant sur la pêche, bien qu'ayant souffert de l'intransigeance de l'Inde sur de nombreux points, a été adopté et a pour objectif de favoriser une pêche durable en supprimant notamment les subventions qui facilitent la surpêche.

7. Ce projet vise à mettre à jour le registre du personnel enseignant, à remédier à la pléthore de services administratifs du secteur de l'éducation dans 10 provinces et à généraliser le recrutement au mérite pour les postes de professeur et de chef d'établissement. L'enveloppe total de ce projet est de 800 millions de dollars américains.



Cet accord prévoit également, pour aider les pays en développement, la mise en place d'un fonds qui permettra d'apporter une assistance technique ainsi qu'un renforcement des capacités afin que ces pays puissent mettre en œuvre l'accord et favoriser la migration de leurs pêcheurs vers une pêche durable.

La République démocratique du Congo a été représentée à ces assises par Jean-Lucien Bussa Tongba, Ministre du Commerce extérieur, a exprimé le vœu de la RDC, à l'issue de cette conférence, de voir renforcer le système commercial multilatéral où la pratique du libre-échange est protégée par les règles de l'OMC garantissant l'équité, la transparence, l'absence de discrimination et la prévisibilité des règles. Il a également rassuré sur l'amélioration de conditions dans lesquelles se pratique la pêche face à la montée de la pêche illégale et excessive qui endommage le potentiel de la pêche dans le monde notamment en RDC où la pêche est un secteur vital, actif et attractif et qui mobilise de milliers d'acteurs qui en tirent l'essentiel de leurs moyens de subsistance en termes d'emplois et de revenus.

Le Comité panafricain du commerce et de l'investissement du secteur privé a réalisé une enquête auprès de 800 chefs d'entreprise africains originaires de 46 pays sur les impacts de la mise en place de la ZLECAf et les résultats de ces études montrent un optimisme généralisé dans le chef des enquêtés bien que différents obstacles et défis méritent d'être surmontés.

En effet, 93% des chefs d'entreprise africains s'attendent à une amélioration du commerce intra-africain, soit une progression de 6,3% par rapport au score de l'année 2021. Les patrons africains fondent leur optimisme sur les avantages qu'entraîne la mise en place de la zone notamment l'ouverture de nouveaux marchés pour l'exportation des biens et services, l'accroissement du potentiel du commerce au sein de la région, les incitations à l'investissement pour développer l'entreprise au niveau régional, l'encouragement de la

création des pôles industriels régionaux, la réduction des coûts opérationnels ainsi que la réduction de la paperasse associée à l'exportation. Et dans ce contexte de marchés ouverts, les chefs d'entreprises, à hauteur de 70%, estiment tout de même que l'impact de la zone sur leurs entreprises est positif.

La mise en place de la zone est ainsi la bienvenue dans la mesure où elle permettra de surmonter les obstacles auxquels font face les patrons africains dans le commerce intra-africain. Les patrons africains citent entre autres obstacles à l'exportation, l'accès difficile à l'information comme l'un des obstacles les plus importants. Ce difficile accès est situé à trois niveaux notamment celui des marchés, des opportunités à saisir ainsi que des partenaires commerciaux. Ils évoquent comme autres causes les risques de paiement de la contrepartie, l'insécurité et l'absence de sûreté, la concurrence déloyale et le rôle des subventions, les infrastructures et/ou les services de transport et la logistique, la stabilité politique, les tarifs douaniers élevés et les longs délais douaniers.

Le rapport conclut cependant sur une note négative en relevant l'absence d'informations des patrons africains sur la ZLECAf, soulignant la nécessité d'une plus grande vulgarisation et une mise à disposition des informations nécessaires aux opérateurs économiques.

Par ailleurs, pour le Professeur Claude Sumata, expert congolais de la ZLECAf, pour bien profiter de la mise en place de la zone, il faut de la part des décideurs politiques non seulement l'adoption des politiques nationales visant à favoriser l'accès à l'information sur les opportunités découlant de celle-ci, mais aussi le renforcement de la compétitivité des produits locaux et le respect des normes internationales ainsi que la mise en place d'infrastructures et des voies de communication viables.

En effet, le renforcement de la compétitivité locale des entreprises permettra de les insérer sur les chaînes de valeur internationales. Pour ce faire, des efforts doivent être déployés sur le marché interne en vue de renforcer la qualité des produits exportés, mais aussi veiller à ce que les entreprises se conforment aux normes internationales.

Enfin, la construction des infrastructures viables devrait permettre de réussir l'intégration car le déficit infrastructurel actuel constitue un goulot d'étranglement quant à la réussite du libre-échange sur le continent africain.

II.1.2 Dynamique des prix

Durant le mois de juin 2022, les prix ont globalement évolué à la hausse comparativement à mai 2022.

Pour ce qui est du taux d'inflation en glissement annuel, il s'est situé à 8,48% à la troisième semaine de juin 2022, soit une hausse de 7,60% comparée à celui enregistré à la clôture de mai 2022 où ce taux s'était fixé à 7,88%.

Quant au taux d'inflation annualisée, il est anticipé à 11,87% à la fin de cette année. Cette prévision est supérieure à celle du mois précédent où l'inflation annualisée s'est établie à 11,40%, soit une variation

positive de 4,19%. En même temps, cette prévision est supérieure à celle réalisée en fin 2021 où ce taux s'était établi à 5,28%.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'inflation en juin 2022.

Tableau 1 » ÉVOLUTION DE L'INFLATION (JUIN 2022)

	Inflation hebdomadaire	Inflation cumulée	Inflation en glissement annuel	Inflation annualisée
Semaine 1	0,36	4,83	8,17	11,79
Semaine 2	0,24	5,08	8,35	11,86
Semaine 3	0,22	5,32	8,48	11,87

Source : BCC, juin 2022.

De plus, il y a lieu de préciser que d'autres faits importants pourraient davantage compromettre le cadre macroéconomique. Il s'agit notamment de (i) l'insécurité à l'Est du pays et les incursions répétées des groupes armés, notamment le M23 ; (ii) les dépenses à engager pour la préparation et le déroulement des élections en 2023, ainsi que (iii) la poursuite de l'invasion russe en Ukraine avec ses conséquences sur la dynamique des prix du carburant et d'autres produits importés par la RDC.



26.417

31.012

20.556

II.1.3 Taux de change et réserves de change

Tout au long du mois de juin 2022, le profil temporel du taux de change est resté stable comme c'est le cas depuis le début de l'année tant sur le marché interbancaire que sur le marché parallèle. Toutefois, comparé à son niveau de fin mai 2022, le taux de change a connu une très légère dépréciation de 0,004% sur le marché interbancaire où il est passé de 2 004,77 en fin mai 2022 à 2 004,85 à la troisième semaine de juin 2022.

Sur le marché parallèle, le taux de change a aussi connu une légère dépréciation entre fin mai 2022 et la troisième semaine de juin 2022 en passant de 2 034,00 à 2 041,67 (soit une variation positive de 0,38%).

Tableau 2 » ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE

	Clôture mai 2022	Juin 2022			Variation mai-juin 2022
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	
Marché interbancaire	2 345 CDF	2 004,63	2 004,44	2 004,85	0,004%
Marché parallèle	2 335 CDF	2 044,00	2 043,33	2 041,67	0,38%

Source : BCC.

S'agissant des réserves de change, elles sont restées quasi-identiques entre mai et juin 2022 en passant de 3,77 milliards d'USD en fin mai 2022 à 3,93 milliards d'USD à la troisième semaine de juin 2022, soit une variation positive de 0,38%. Rapporté en nombre de mois d'importations, il s'établit que l'économie congolaise a légèrement accru sa capacité comparativement à fin mai 2022. La couverture des importations par les réserves de changes est passée de 3,50 à 3,65 mois entre mai et juin 2022, soit une hausse de 4,24%.

Tableau 3 » ÉVOLUTION DES RÉSERVES DE CHANGE

	Clôture mai 2022	Juin 2022			Variation mai-juin 2022
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	
En milliards de USD	3,77	3,73	3,73	3,93	4,24%
En mois d'importations	3,50	3,46	3,46	3,65	4,24%

Source : BCC.





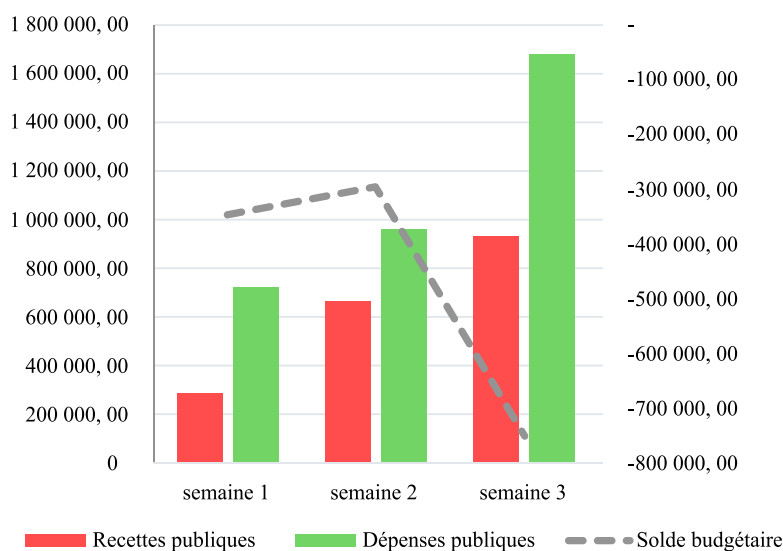
II.1.4 Finances publiques

Les statistiques du CTR (Ministère des Finances) montrent qu'à la troisième semaine du mois de juin 2022, le Trésor public a enregistré un déficit de 750 819 millions de CDF. Ce déficit résulte d'un niveau de dépenses de 1 681 975 millions de CDF contre de recettes de 931 156 millions de CDF. Le solde cumulé à cette troisième semaine renseigne un excédent de 562 722 millions de CDF. Il est à noter que les dépenses en capital de ce mois de juin et précisément à la troisième semaine, ont sensiblement augmenté comparativement à celles de la clôture du mois de mai 2022. Il est encourageant de la part du gouvernement central d'accroître les dépenses d'investissement pour relancer divers projets

jugés productifs pour l'économie congolaise et surtout les projets nécessitant une forte main d'œuvre afin de réduire le chômage et limiter les inégalités qui s'accroissent dans le pays entre les riches et les pauvres.

A cette troisième semaine du mois de juin 2022, les dépenses en salaires ont représenté 30,27% de l'ensemble des dépenses engagées. A ce jour, les opérations de la paie des fonctionnaires se poursuivent, ce qui renvoie à dire que ces données vont certainement subir des modifications.

Figure 12 » AGRÉGATS DU SECTEUR PUBLIC AU MOIS DE JUIN 2022 (EN MILLIONS DE CDF)



Source : Congo Challenge sur base des données du CTR.



II.2 Evolution de la situation politique

L'actualité politique du mois de juin a été dominée spécifiquement par les faits présentés ci-dessous :

1. L'agression de la RDC par le Rwanda :

Le groupe rebelle M23 a repris ses attaques au moment même où commençait le Conclave de Nairobi, avec une forte mobilisation tant en armes qu'en hommes de troupes qui sont même parvenus à attaquer les troupes de l'ONU. Ce groupe serait en train de recevoir d'un appui direct du Rwanda qui a vite été mis au banc des accusés, par la RDC. Ce mouvement et ses parrains ne visent qu'à maintenir la RDC dans l'instabilité et à torpiller les efforts de paix de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), a déclaré le Ministre des Affaires Etrangères.

Rejetant catégoriquement ces allégations, le Rwanda a soutenu qu'il s'agit des ressortissants congolais dont les doléances doivent être entendues en interne en RDC, il a donc vu dans les accusations de soutien au M23, un prétexte utilisé par certains fauteurs de troubles congolais pour extérioriser le conflit et gagner des points politiques. Pour les dirigeants de ce pays, il n'absolument aucun intérêt à déstabiliser la RDC. Au contraire, il a dénoncé plutôt les tirs d'obus de la RDC et des alliés de la RDC, à savoir : les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), la résurgence des discours de haine anti-rwandais et les appels au génocide, encouragés par certains fonctionnaires et politiciens en RDC.

La RDC, son Président, son gouvernement et tous les Congolais, a promis le Ministre des affaires Etrangères, sont déterminés à défendre l'intégrité territoriale et la souveraineté de leur pays.

Cette escalade entre les deux pays a mis la communauté en mouvement pour essayer de les amener à la paix par la négociation. C'est dans ce contexte que l'Envoyé

spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia a estimé que si l'on peut comprendre cette détermination par rapport au M23, il ne faut pas pour autant oublier que l'option militaire seule ne suffira pas, prévenant la pertinence de sa « stratégie d'engagement des groupes armés étrangers et des communautés locales » qu'il entendait entamer pour préserver les progrès acquis ces dernières années et maintenir les canaux de dialogue ouverts à tous les niveaux.

Pour rappel, la ministre de l'Environnement et du développement durable, Ève Bazaiba Masudi, avait transmis, le mardi 31 mai 2022, à l'ambassadeur rwandais accrédité à Kinshasa, Vincent Karega, le message du gouvernement de protestation et de désapprobation du soutien de son pays au groupe rebelle M23.

Par ailleurs, la RDC met en garde le gouvernement rwandais dont l'attitude est de nature à perturber le processus de paix qui arrive pratiquement à son terme, avec les discussions de Nairobi où tous les groupes armés, à l'exception du M23, se sont engagés sur la voie de la paix.

Il y a lieu de souligner qu'à la demande du Président Lourenço de l'Angola, la République démocratique du Congo a accepté de libérer les deux soldats rwandais qui avaient été capturés par les éléments des FARDC, mesure qui était destinée à aider à réduire la tension dans les relations entre les deux pays.

Réagissant à cette attaque lors de la conférence de l'ONU tenue le mercredi 1er juin à Goma au Nord-Kivu, Madame la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Bintou Keita, a soutenu qu'une réponse militaire ferme à toute provocation constitue l'une des conditions pour régler définitivement le problème M23. Et de poursuivre qu'« Avec nos

partenaires de l'armée congolaise, nous sommes parvenus à ramener un calme très relatif dans les deux territoires. Mais nos efforts doivent se poursuivre pour régler le problème M23 une bonne fois pour toutes. Cela passe par : 1) Une réponse militaire ferme à toute provocation ou attaque » ; 2) un engagement politique de bonne foi et une opérationnalisation du Programme désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (PDDRC-S), province par province.

Devant le Conseil de sécurité des Nations-Unies qui s'est réuni sur la situation sécuritaire dans l'Est de la République démocratique du Congo, le ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula a affirmé d'un ton ferme qu'« Il n'y aura plus de brassage, de mixage, ni de distribution des fonctions politiques sans passer par le processus démocratique ». En effet, tout en saluant l'importance des Nations-Unies pour le processus de paix au pays, Mr Lutundula a rappelé que le gouvernement congolais ne ménage aucun effort, sous le leadership du chef de l'État Félix Tshisekedi, pour faire taire les armes dans l'Est. Il a, par ailleurs, rappelé le volet politique et diplomatique utilisé par la RDC pour, notamment dialoguer et régler pacifiquement le retour de la paix et à moindre coût. « À ce jour, le volet politique a connu d'important progrès avec l'organisation des premières consultations qui ont réuni à Nairobi les délégués des groupes armés », a dit Christophe Lutundula qui a remercié la représentante spéciale du secrétaire générale des Nations-Unies en RDC, et l'envoyé spécial dans la région des Grands Lacs pour leur soutien à ces consultations.

Toujours sur le conflit de l'Est, les militants, sympathisants, cadres de la plateforme Lamuka étaient le vendredi 3 juin 2022 dans les rues de Kinshasa pour manifester pacifiquement contre l'agression du Rwanda, exigeant dans la foulée la rupture des relations diplomatiques avec le pays de Paul Kagame. A cet effet, Martin Fayulu Madidi, président national de l'Écidé et l'un des cofondateurs de la plateforme

Lamuka ayant organisé cette manifestation, a soutenu que la marche avait comme objectif de dire non à balkanisation de la République démocratique du Congo et aussi pour soutenir les forces armées de la République démocratique du Congo. Pour lui, "La République démocratique du Congo est victime des agressions de la part de la République du Rwanda, avec comme objectif de la balkaniser et d'exploiter ses ressources naturelles. Il a en outre soutenu que cette balkanisation n'est pas seulement physique mais aussi économique qui veut amener le Congo dans la région de l'Afrique de l'Est pendant que la RDC n'est pas à vocation de l'Afrique de l'Est. « Non à cette balkanisation, non au pillage des ressources naturelles du Congo », a indiqué Martin Fayulu Madidi. Pour lui, la RDC est un pays démocratique malgré que cette démocratie n'a pas atteint sa vitesse de croisière "mais nous n'accepterons pas une dictature du pays comme le Rwanda et l'Ouganda qui ne prônent pas une démocratie. Le Rwanda s'organise pour nous attaquer via les proxies notamment le CNDP, le RCD Goma et aujourd'hui les FDLR et le M23".

Lors de son déplacement en voyage de travail à Oyo du 4 au 5 juin 2022, en République du Congo, à l'invitation du Président Denis Sassou Nguesso, le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a rappelé ses nombreux efforts entrepris pour la paix, depuis son accession au pouvoir, soutenant que malgré les manœuvres de déstabilisation de son pays via des groupes terroristes tel que le M23, la RDC défendra toujours sa souveraineté. Il a à l'occasion affirmé n'avoir « aucun doute » sur le soutien du Rwanda à une rébellion venue « agresser » son pays, tout en répétant son souhait d'entretenir des relations apaisées avec ses voisins. Felix Tshisekedi a poursuivi en relevant qu'il a toujours soutenu qu'il fallait plutôt construire des ponts que de construire des murs. Cela a toujours été son leitmotiv. Malheureusement, aujourd'hui nous en sommes là où nous sommes. Aussi, a-t-il espéré que la situation n'en restera pas là et que « Le fait de vouloir la paix, la fraternité et la solidarité n'est pas une faiblesse

». « *La RDC que je dirige et celle que je veux voir c'est un pays où règnent la paix, la sécurité et l'hospitalité, parce que notre pays a toujours été hospitalier. Mais cela ne doit pas constituer une occasion pour des voisins de venir nous provoquer* », a-t-il poursuivi visiblement préoccupé.

Concluant ses propos avec amertume, Felix Tshisekedi a soutenu « espérer que le Rwanda a retenu cette leçon parce que, aujourd'hui c'est clair, il n'y a pas de doute, le Rwanda a soutenu le M23 pour venir agresser la RDC », a accusé clairement le président congolais. « J'en veux pour preuve le simple fait qu'en 2013, les mêmes M23 avaient été totalement défaits et leur arsenal confisqué. Si aujourd'hui ils ont repris du poil de la bête, ça veut dire qu'ils sont partis de quelque part ; puis armés par quelque part », a-t-il conclu avec amertume.

Denis Mukwege, prix Nobel de la Paix, a pour sa part appelé la population congolaise à ne pas tomber dans le « piège » des discours « discriminatoires », en ce moment où la RDC fait face à une nouvelle « agression » suite aux attaques des rebelles du M23, qui seraient soutenus par le Rwanda. Dans un tweet publié ce lundi 6 juin 2022, celui-ci a fait savoir que ces discours qui peuvent donner lieu à des actes de violence, ne feront que profiter aux « ennemis » de la paix en RDC. Denis Mukwege a rappelé que seule la justice élève une nation. « Face à la énième agression dont notre pays est victime, ne tombons pas dans le piège des discours discriminatoires, suprémacistes, ethnistes, haineux ainsi que dans des violences qui ne profiteraient qu'aux ennemis de la paix en RDC et dans la Région des grands-lacs africains, explique-t-il.

Sortant de son silence, le Sénateur Matata Ponyo Mapon, a apporté son soutien ouvertement à l'armée et au président de la République, Félix Tshisekedi contre les attaques militaires du Rwanda visant la partie Est du Congo-Kinshasa.

En effet, le leader du parti Leadership et gouvernance pour le développement (LGD) a exhorté ses compatriotes à la résistance et à la solidarité avec les forces armées pour la défense de la patrie. « *Je demande à tous les Congolais de faire un front commun pour s'opposer à cette agression rwandaise. Nous devons nous unir comme un seul homme à côté des FARDC et de son commandant suprême pour protéger l'intégrité de notre pays face aux velléités expansionnistes rwandaises* » s'est-il exprimé sur Twitter.

Le Premier ministre belge, Alexander De Croo, a, au cours d'une conférence de presse, animée le mercredi 08 juin au Palais de la nation, avec le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, apporté le soutien de son pays à la République démocratique du Congo qui fait face à l'insécurité depuis deux décennies dans sa partie Est. Une situation qui s'est empirée ces dernières semaines avec la résurgence du M23 soutenu par le Rwanda.

Alexander De Croo estime que la RDC a le droit d'exiger à ses voisins de respecter son intégrité territoriale et à prendre leur responsabilité. Son pays, dit-il, est prêt à jouer un rôle pour que ces responsabilités soient respectées.

L'ambassadeur allemand en RDC, Oliver Schnakenberg a appelé les voisins de la RDC à respecter l'intégrité du territoire congolais. Berlin dit attendre les résultats des investigations du Mécanisme conjoint de vérification élargie de la CIRGL, au sujet du soutien présumé de la rébellion du M23 par le Rwanda, pour avoir des preuves de ce qui s'est réellement passé de part et d'autre. En attendant ces résultats, le diplomate allemand a exhorté toutes les parties prenantes à s'abstenir de toute escalade et de tout appel à la violence : « *Nous partageons la position exprimée par le Conseil de sécurité des Nations unies très récemment. C'est pourquoi nous appelons tous les pays voisins à respecter et à protéger l'intégrité territoriale de la RDC et à s'abstenir de toute déclaration ou action incendiaire et de toute incitation à la violence. Ce n'est pas acceptable sur tous les côtés des frontières* ».

Le VPM Christophe Lutundula a réuni lundi 13 juin dans l'après-midi, les diplomates des pays membres permanents du conseil de sécurité des Nations-Unies accrédités en RDC, à qui il a expliqué la situation actuelle de l'Est marquée par les actrices du groupe armé M23.

À l'ambassadeur de la Russie en poste à Kinshasa, Christophe Lutundula lui a demandé de soutenir la position de la RDC par rapport au conflit entre Kinshasa et Kigali. La Russie quant à elle a annoncé son soutien aux efforts de la RDC de trouver la solution qui pourrait maîtriser la situation de l'Est. « *Il nous a informé de la prise de la cité de Bunagana. Il a demandé de condamner les attitudes du Rwanda au niveau du Conseil de sécurité ou dans le cadre des relations bilatérales entre nos deux pays. Nous allons transmettre ce message à notre hiérarchie pour la prise de décision* », a rassuré Victor Tokmakov, chargé d'affaires de la Russie.

Et de renchérir, « j'ai déjà rassuré le Ministre que la Russie soutenait et continue à soutenir la RDC et son Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo dans les efforts de trouver la solution qui pourrait maîtriser la situation dans l'Est de la RDC et dans la région en général ».

De son côté, la France a promis une réponse diplomatique, politique et humanitaire pour aider la RDC, à trouver rapidement une solution.

Au cours de la plénière tenue à huis-clos à l'Assemblée nationale le lundi 13 juin 2022, le Président Christophe Mboso a révélé aux députés nationaux qu'il y aura bientôt des arrestations. Il a à cet effet soutenu que les députés devraient se préparer à voir certains de leurs collègues députés nationaux être livrés à la justice du fait de leur implication dans ce qui se passe dans l'Est du pays. A cette occasion, Mboso droit dans ses bottes, a également dénoncé la trahison du fils de Museveni, général Muhoozi Kainerugaba, commandant des

forces terrestres de l'armée ougandaise et fils du président Yoweri Museveni, qui a signé des accords avec Kigali pour déstabiliser l'Est du pays. Alors que les forces armées de la République démocratique du Congo se sont abstenues de citer nommément l'Ouganda, le président de l'Assemblée nationale lui, n'a pas mâché les mots quant à l'implication du pays de Museveni dans la chute de Bunagana.

Réunis en conclave sur la situation sécuritaire à l'Est de la République démocratique du Congo, les Chefs d'État de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), Uhuru Kenyatta, Félix Antoine Tshisekedi, Yoweri Museveni, Salva Kir, Evariste Ndayishimiye, Paul Kagame et le représentant de la présidente Samia Suhulu, ont décidé du déploiement imminent de la force militaire régionale à l'Est du pays en proie à l'insécurité caractérisée par la résurgence des rebelles du M23. D'après la Présidence, les troupes de Paul Kagame ne font pas partie de cette force régionale. Selon la même source, la force à déployer sera placée sous le commandement militaire du Kenya et sera opérationnelle dans les prochaines semaines. La taille de cette force, la durée des opérations et d'autres informations opérationnelles de cette force n'ont pas été dévoilées. D'après la Présidence, elles seront dévoilées ultérieurement. Au terme d'une journée de discussions avec parfois des séquences très tendues, les six chefs d'Etat ont aussi noté avec satisfaction les avancées significatives du processus politique de Nairobi avec les consultations menées par l'équipe mixte RDC-Kenya.

De son côté, la Sénatrice Francine Muyumba a critiqué la décision de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) d'envoyer une force militaire régionale dans l'Est de la RDC pour y restaurer la paix et qui n'est pas accueillie par tout le monde. Cette dernière considère ce projet comme quelque chose de très dangereux pour le pays et demande à la SADC de se réunir en toute urgence sur la situation sécuritaire dans l'Est du pays.

« Nous appelons la SADC à convoquer un sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement sur la situation sécuritaire en RDC, nous le peuple congolais ne croyons pas du tout aux forces régionales de la Communauté de l'Afrique de l'Est mises en place pour aider le Congo », a écrit Francine Muyumba dans un message publié sur son compte Twitter. À la place de cette force régionale,

« Nous devons renforcer notre armée, je ne crois en aucune des forces régionales mises en place pour aider la RDC, la plupart d'entre elles ont des conflits avec le Congo d'une manière ou d'une autre, la mission de paix de l'ONU en RDC en contient certains pays et depuis plus de 20 ans, nous n'avons pas de paix », a-t-elle souligné.

Martin Fayulu, n'a pas manqué d'exprimer son mécontentement quant à la mise en place d'une force régionale dans l'Est de la RDC pour y éradiquer les groupes armés. « Un pays ne sous-traite pas sa sécurité, même d'une infime partie de son territoire ! Le communiqué des chefs d'Etat de EAC met à nu leur intention avérée de balkaniser la RDC. Aucun Congolais digne de ce nom ne peut accepter la force régionale de l'EAC. La RDC demeurera entière », a-t-il écrit.

Parmi les hommes politiques contre cet accord on retrouve l'ancien secrétaire d'État américain, assistant aux affaires africaines, Herman Cohen qui affirme que les problèmes sécuritaires dans les provinces de l'Est de la RDC ne peuvent être résolus que par l'armée du pays, les FARDC. « Dans l'Est de la République Démocratique du Congo, les citoyens ont raison de rejeter une proposition de force de maintien de la paix en Afrique de l'Est. La déstabilisation du nord-est de la RDC trouve son origine dans les pays à l'Est (Rwanda, Ouganda, Burundi etc ndlr), de la RDC. Seuls les militaires de la RDC peuvent résoudre le problème à condition que les réformes nécessaires soient introduites » a-t-il déclaré sur son compte Twitter.

En effet, l'ancien secrétaire d'État américain, Herman Cohen voit d'un mauvais œil l'arrivée d'une force régionale, comme cela a été annoncée lundi, par les chefs d'états membres, de la communauté d'Afrique de l'Est, à Nairobi au Kenya.

2. La visite du roi des belges Philippe en RDC

C'est au courant de la première quinzaine du mois de juin que Philippe, le roi des belges, a séjourné en République Démocratique du Congo, notamment dans les villes de Kinshasa, Lubumbashi et Bukavu. Accompagné de son épouse, la reine Mathilde, et de membres du gouvernement belge dont son chef Alexander De Croo, cette première visite officielle du Roi Philippe a été inscrit dans le cadre de la relance du partenariat avec le président Tshisekedi et de la poursuite du travail de mémoire sur la période coloniale, encore omniprésente dans les esprits.

Ce déplacement de six jours, à l'invitation de Félix Tshisekedi, a eu une forte portée symbolique, deux ans après que Philippe ait exprimé dans une lettre au chef de l'Etat congolais ses "plus profonds regrets" pour les "blessures" de la colonisation, une première historique. Pour rappel, le souverain qui règne depuis 2013 avait regretté les "actes de violence et de cruauté" commis à l'époque où son ancêtre Léopold II avait fait du Congo sa propriété personnelle (1885-1908), avant le demi-siècle de présence de l'Etat belge.

Ce séjour qui a été ponctué en trois étapes avait prévu à Kinshasa, le discours du souverain devant les deux chambres du Parlement ; mercredi 08 juin lors d'une cérémonie avec M. Tshisekedi devant le siège du Parlement congolais, puis vendredi 10 juin face aux étudiants de l'université de Lubumbashi (sud). "Il y aura aussi une référence au passé colonial".



Devant les représentants du peuple, le roi Philippe de Belgique a déploré, le mercredi 8 juin, au Palais du peuple, le paternalisme, la discrimination et le racisme qui ont caractérisé la période coloniale. *"Je désire réaffirmer mes plus profonds et sincères regrets pour ces blessures du passé"*, a-t-il déclaré. Le roi Philippe a, par ailleurs noté le dynamisme, la créativité et la vitalité de la jeunesse congolaise et a appelé les Congolais et les Belges à écrire ensemble un nouveau chapitre de leur histoire. Il a réaffirmé au peuple congolais l'affection et l'amitié de la Belgique envers la RDC. Il a soutenu la préservation de l'intégrité territoriale de la RDC, en rappelant le combat de Lumumba pour l'unité de ce pays. « L'insécurité dans l'Est de la RDC ne peut plus perdurer », a souligné le roi Philippe.

Plusieurs réactions ont été enregistrées et pour quelques acteurs politiques de la RDC qui ont salué ce « discours sincère » du roi belge Philippe, il est temps de traduire ses promesses en actes concrets.

Le roi des Belges apporte aux Congolais deux messages importants, selon Christophe Mboso, qui parle notamment d'une page d'histoire tournée : « Le premier message, c'est enterrer une page d'histoire douloureuse entre la RDC et le Royaume de Belgique. Deuxièmement, ouvrir une nouvelle page de coopération dynamique et privilégiée ».

Pour l'Honorable Mboso, président de l'Assemblée nationale, « on est en train de se rendre des comptes. Chacun paiera sa facture. Et nous, on nous restituera le corps de notre premier Premier ministre ; c'est une bonne chose. La Belgique a fait un bon pas en reconnaissant et en nous restituant les restes du corps (de Patrice-Emery Lumumba) ».

Le Premier vice-président de l'Assemblée nationale, André Mbata, a estimé qu'il s'agit-là d'une promesse faite au peuple congolais. Selon lui, celui-ci « attend maintenant voire comment la Belgique va pouvoir accompagner les promesses qui viennent d'être faites

officiellement par Sa Majesté le Roi ». Pour lui, le peuple congolais « espère que la Belgique va le soutenir notamment dans la lutte contre la pauvreté, contre le sous-développement. Et aussi, dans ce type de conflit- notre pays est victime d'une agression armée, notre pays voudrait que la Belgique s'investisse réellement pour que la paix reviennent dans la partie Est ».

Même son de cloche de la part de la députée nationale Marie-Ange Lukiana : « Nous avons suivi le message du Roi. Il a dit que la RDC est le partenaire le plus privilégié pour la Belgique en Afrique. Nous pensons que cela va renforcer la concrétisation de cette vision-là. En tout cas, nous avons senti que le roi était sincère et ce n'était pas seulement une action de diplomatie ; mais que réellement, il croit au bien fait du partenariat ».

Pour Noel Tshiani qui a aussi salué le soutien du roi des Belges à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de la RDC, « Au-delà du discours, il sera très utile et apprécié d'engager l'armée belge aux côtés des FARDC pour combattre l'armée rwandaise déguisée en rebelles terroristes du M23 », a-t-il souligné sur son compte Twitter.

Jean-Pierre Lisanga coordonnateur de la Dynamique pour une sortie de Crise (Dysoc), a demandé à Bruxelles une réparation sur la mort de Patrice-Emery Lumumba, premier Premier ministre de la RDC.

La sénatrice Francine Muyumba a salué le geste mais a estimé que le souverain belge devait les accompagner des excuses et d'une promesse de réparation. « *Je salue le discours sincère du roi des Belges. Néanmoins, face aux crimes commis par la Belgique, les regrets sont insuffisants. Il est attendu de sa part des excuses et une promesse de réparation. C'est à ce prix que nous tournerons définitivement la page* », a-t-elle dit sur son compte Twitter.



Quant à Seth Kikuni, la diplomatie de Félix Tshisekedi est une catastrophe, c'est un désastre sur tous les plans, il n'y a que des bourdes depuis qu'il a pris le pouvoir. Ce qui est triste et qu'il ne comprend pas qu'il est en train d'affaiblir et de remettre en cause le combat que nous avons mené en tant que peuple et étant qu'État indépendant d'une part, qu'il est en train de cracher visiblement sur toutes les personnes qui ont versé leur sang injustement, que ça soit à l'époque coloniale ou lors de la guerre à l'Est de la RDC. Son discours était une déception pour tout le peuple congolais. Seth attendait avec l'arrivée du roi Philippe à des excuses, ce qui n'a pas été fait. Il a seulement exprimé ses profonds regrets. *« Lors de la colonisation, les faits existent, l'histoire en parle aussi, le roi Léopold a imputé et a tué environ 10 millions de Congolais, le roi l'a dit lui-même que le système était prôné par l'inégalité ou l'on y trouvait les dominants et les dominés, un système où l'on massacrait les gens. À partir des excuses, nous allions procéder à un système de réparation. Malheureusement, c'est ce qui n'a pas été fait »,* a soutenu Seth Kikuni.

Pour sa part, Mgr Donatien Nshole parle du pardon par rapport à ce qui n'a pas marché. Il a par ailleurs dit attendre de la Belgique l'engagement d'accompagner la RDC à aller de l'avant : *« Jusque-là, bien qu'indépendants, il faut reconnaître que nous avons de la peine à décoller, je crois qu'ensemble avec eux, on peut faire beaucoup de choses pour l'intérêt de ce pays ».*

Le porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, a quant à lui considéré la visite du couple royal belge comme une opportunité de « réécrire l'histoire de la plus belle manière entre la RDC et la Belgique ».

3. Retour des reliques de Patrice Lumumba :

Au cours d'une cérémonie organisée à Bruxelles le lundi 20 juin 2022, le chef du parquet fédéral belge Frédéric Van Leeuw a remis à la famille de Patrice Lumumba

un coffret contenant une dent du héros congolais tué en 1961 qu'un des policiers l'ayant exécuté avait en sa possession et que le parquet avait saisie en 2016.

Au nom de toute la famille, Juliana Lumumba, fille de Patrice Emery Lumumba, a fait une émouvante oraison funèbre devant les premiers ministres congolais et belge. En larmes, la fille du héros national a rappelé à l'assistance que *« nos cœurs ont saigné 61 ans durant ».* S'adressant directement à son père défunt, Juliana a soutenu que *« nous pleurons ta disparition sans avoir fait l'oraison funèbre. Père, comment es-tu mort ? On ne sait pas. Quand es-tu mort ? On ne sait pas. Où as-tu été assassiné ? On ne sait pas. Qui t'ont assassiné et pourquoi ? On cherche encore. Tout ce que nous savons, ce que tu as été condamné par tes bourreaux à demeurer un défunt sans inhumation, un corps sans chair ni ossements, une âme en perpétuelle errance, un héros sans panthéon ».*

Le premier ministre belge Alexander De Croo, qui, au cours d'une cérémonie de restitution de la dent de Patrice Emery Lumumba à sa famille, avait renouvelé les excuses de Bruxelles pour « la responsabilité morale » dans la disparition de Lumumba.

Pour Roland Lumumba, l'un des fils de Patrice Lumumba, si les proches de Patrice Lumumba vont désormais pouvoir "terminer leur deuil", ils attendent toujours de "connaître la vérité" sur son assassinat, en espérant que la justice belge puisse mener à bien son travail.

Plusieurs réactions autour de l'assassinat du premier ministre du Congo post indépendance, ont été enregistrées parmi les cadres, les hommes politiques, les écrivains, des journalistes, des professeurs d'universités, des membres de la famille Lumumba pour que la lumière soit faite.

Après l'atterrissage dans la capitale congolaise, le cercueil a été amené dès mercredi dans le village natal de Lumumba à Onalua, dans la province du Sankuru (centre), à Kisangani, qui fut son fief politique, et à Shilatembo (sud) dans le Katanga sur les lieux de son assassinat et un deuil national a été décrété du 27 au 30 juin, jour où la relique fut placée au mausolée aménagé dans la place échangeur de Limete.

Lors du recueillement sur la relique de Lumumba le dimanche 26 juin, à Shilatembo, François Lumumba a insisté sur la pérennisation des acquis de son père Patrice-Emery Lumumba. Car pour lui, parler de l'idéologie de Lumumba équivaut à parler de l'avenir du pays. Dans un style direct, François a soutenu que « *Je suis parmi vous non pas pour parler de Patrice Lumumba, mais pour parler de notre pays* », dit-il. *Pour lui, il est temps d'avoir du courage et de se pencher sur la situation du pays. « Notre pays est dans une situation difficile depuis longtemps. Ceci nous demande d'avoir du courage en vue d'examiner et voir comment réorganiser notre pays. Car la situation sociale et économique est très critique », a-t-il souligné.*

Plus loin dans ce discours, François Lumumba regrette le fait que l'on parle de son père sans parler de son idéologie politique. « *Vous ne devez pas oublier que l'assassinat de Patrice-Emery Lumumba a été un drame national. Il n'a pas pu terminer son programme. Il est mort très tôt* », dit-il avant d'ajouter : « *C'est pour cela que notre génération doit faire l'effort nécessaire pour la continuité de ce programme* ».

Ainsi, François Lumumba pense qu'il est temps de mettre en place des programmes sociaux au profit de citoyens. Toutefois, il insiste sur le fait que l'unité nationale doit être le leitmotiv. Avec la situation qui se passe dans l'Est du pays, à tout moment, le pays peut se retrouver dans une situation grave. Et pour cela, l'unité nationale est importante. Sans l'unité nationale, on ne peut aller plus loin », a-t-il poursuivi.

Lambert Mende Omalanga a plaidé à ce que les responsabilités soient établies au tour de l'assassinat de ce digne fils du pays. « *Je souhaite que les responsabilités soient établies au sujet de la mort de Patrice Emery Lumumba* », a-t-il fait savoir. « *Connaître enfin la vérité sur ce qu'il s'est passé s'avère une nécessité. Mais fort est malheureusement de constater, à ce stade, officiellement, il n'y a aucun coupable 61 ans après l'assassinat horrible de celui qui est élevé au rang du héros national* ».

4. La prestation de serment des juges de la Cour constitutionnelle

Les juges de la Cour constitutionnelle et les membres du Parquet près cette Cour, ont prêté serment ce mercredi 15 juin devant le Président Félix Tshisekedi. La cérémonie a eu lieu au Palais du peuple, en présence des députés nationaux et des sénateurs réunis en Congrès.

En l'espèce, il s'agit de l'ancien sénateur Dieudonné Mandza Andie, désigné par le congrès, le samedi 28 mai pour remplacer le défunt Polycarpe Mongulu T'Apangane, décédé le 8 avril de l'année en cours. Les deux autres nouveaux hauts magistrats sont ceux respectivement désignés : Sylvain LUMU par le Président de la république et Christian YUMA par le Conseil supérieur de la Magistrature (CSM). Ces derniers viennent en remplacement de l'ancien Président de la Cour constitutionnelle et du CSM, Dieudonné Kaluba Dibwa et du juge Prince Funga Molima, dont le mandat a pris fin à l'issue d'un tirage au sort le 10 mai dernier, après les trois premières années d'exercice.

Si le successeur du défunt Polycarpe Mongulu est déjà archiconnu de l'opinion, en tout cas ce n'est pas le cas des deux autres. Dès lors que leur désignation s'est faite en toute discrétion des institutions mandantes, à savoir le Président de la république et le CSM.



Ces désignations ont été faites conformément à l'article 158 de la constitution du 18 février 2006, qui veut que la Cour constitutionnelle puisse comprendre un total de neuf membres nommés par le Président de la République dont trois sur sa propre initiative, trois désignés par le Parlement réuni en Congrès et trois désignés par le Conseil supérieur de la magistrature. Les deux tiers des membres de la Cour Constitutionnelle doivent être des juristes provenant de la magistrature, du barreau ou de l'enseignement universitaire.

Sur pied de l'article 158 alinéa 4 de la Constitution, c'est le juge Dieudonné Kalumuete qui a été élu par ses pairs pour une durée de trois ans renouvelable une seule fois.

5. L'acquittement de vital kamerhe par la cour d'appel de kinshasa/gombe

Condamné en 2020, à une peine de 20 ans de travaux forcés ainsi qu'à 10 ans d'inéligibilité au premier degré et puis ramenée à 13 ans au second degré pour un présumé détournement de fonds alloués au programme dit de 100 jours. Vital Kamerhe venait d'être lavé de toutes ces accusations qui lui ont été collées.

C'est donc avec beaucoup de satisfaction que les militants de l'Union pour la nation congolaise (UNC) ont appris la nouvelle de l'acquittement de leur président le jeudi 23 juin 2022, par la Cour d'appel de Kinshasa / Gombe.

Le secrétaire général de l'UNC a salué la décision de la justice, avant de remercier le Président de la République Félix Tshisekedi ainsi que tous les cadres et militants qui sont restés fermes et fidèles. « *Nous remercions le chef de l'Etat puisque la demande de l'UNC était que le président reste l'arbitre parce que c'est lui qui garantit le bon fonctionnement des institutions* », a dit Billy Kambale.

Et de poursuivre : « *Nous sommes repartis dans nos combats et les défis sont majeurs. Vital Kamerhe a un grand rôle à jouer dans ce pays* ». Cette décision en appel vient casser le verdict du tribunal de grande instance de Kinshasa-Gombe qui avait condamné, au premier degré, l'ancien directeur du cabinet du chef de l'Etat à 20 ans des travaux forcés.

Après l'acquittement de Vital Kamerhe, l'interfédération de l'Union pour la Nation Congolaise (UNC) en province Sud-Kivu dit avoir toujours cru en la justice congolaise, pour acquitter son président national. A en croire Maître Daniel Lwaboshi, interfédéral de l'UNC au Sud-Kivu, le fait pour son parti de n'avoir jamais saisi un mécanisme international, prouve qu'il savait que la justice congolaise fera son travail. « *Nous n'avons jamais crié à l'injustice sinon, on n'allait jamais faire appel. Nous avons toujours cru en cette justice. Nous n'avons jamais saisi un mécanisme international, nous avons toujours saisi notre justice car on savait qu'elle va faire son travail. Si notre constitution avait prévu la double juridiction, c'est parce qu'elle savait clairement que l'œuvre humaine étant imparfaite, le premier juge peut se tromper, alors le deuxième juge va corriger* », déclare-t-il.

Le parti UNC a dit remercier Dieu, tout le peuple congolais et le Président de la République qui a promis un état de droit en RDC.

En ce qui concerne le rôle que pourrait jouer Kamerhe, l'Interfédération de l'UNC estime que ce n'est pas le poste qui compte, mais la personne. « Pendant qu'il comparaisait, il avait toujours dit haut et fort qu'il était innocent. C'est pourquoi, quand il a été condamné, il a interjeté appel parce qu'il savait que fin de fin, la vérité finira par sortir et qu'il sera blanchi. Ce qu'il doit faire pour le pays, ce n'est pas à nous de le dire, le chef

de l'Etat avait déjà dit en juin 2021, que Vital Kamerhe est un homme honnête, intelligent et il a encore un grand rôle à jouer pour son pays. Nous sommes rassurés que comme il a été blanchi et qu'il est un homme libre, il va encore se consacrer au travail et au service de son pays. Notre pays doit se développer, et Kamerhe doit participer au développement de ce pays. Kamerhe a toujours dit quand il était directeur de cabinet que ce n'est pas le poste qui fait l'homme, mais que c'est l'homme qui fait le poste. Il est prêt à servir le pays peu importe là où on va l'utiliser », affirme Me Daniel Lwaboshi.

Pour Aaron Bukasa, coordonnateur national de la communication zone sud-est de l'Union Congolaise pour la Nation (UNC), Vital Kamerhe va faire son retour sur la scène politique. Plus de deux ans après l'ouverture de ce procès, il faut dire que Vital Kamerhe est arrivé au bout de son combat judiciaire. Pour l'UNC son parti politique, ce n'est que justice. « *Aujourd'hui, voir la justice de notre pays se ressaisir, voir la justice dire le droit et le vrai droit, et voir la vérité triompher sur le mensonge, ce n'est que justice* », explique Aaron Bukasa.

« Lorsque vous êtes au pénal, vous devez réunir toutes les preuves irréfutables de la culpabilité de l'accusé. Cela n'a pas été le cas dans ce procès. Et pourtant, ses accusateurs disaient qu'ils avaient des indices sérieux de sa culpabilité. Mais ils n'ont pas été en mesure d'établir sa culpabilité », a-t-il expliqué.

Pour ce communicateur de l'UNC, il ne fait aucun doute qu'il s'est agi d'un procès politique. « *Ils ont ainsi monté de toutes pièces certaines accusations. Notamment, le fameux dossier de la décote de 15 millions des sociétés pétrolières* », dit-il encore avant d'accuser certains politiciens et même quelques proches du chef de l'Etat. Il pense surtout que ceux-ci ne voulaient pas voir Vital Kamerhe aux côtés de Felix Tshisekedi.

Pour Aaron Bukasa, le patron de l'UNC va faire son retour sur la scène politique. « *Vital Kamerhe c'est un grand pilier politique dans notre pays. Maintenant, il va regagner la scène politique et toutes les cartes vont être redistribuées* ». L'UNC qui a conclu un accord politique avec l'UDPS pour le partage du pouvoir, espère que cet accord pourra être mis en place. Car selon cet accord, Vital Kamerhe devrait occuper le poste de Premier ministre pendant cette législature. Et la prochaine législature, il pourra briguer un mandat présidentiel.

Par ailleurs, d'autres pensent que cet acquittement semble avoir été téléguidé par le politique se référant aux paroles prononcées il y a quelques mois par le Président Tshisekedi.

En effet, les paroles s'envolent, les écrits restent. En politique cependant, ces bouts de phrase n'ont pas tendance à se vérifier. Dans la pratique, les paroles valent le même pesant d'or avec l'évolution de la technologie.

Répondant à une question sur son allié politique Vital Kamerhe en détention en son temps à la prison centrale de Makala pour des faits de détournement des deniers publics, Félix Tshisekedi lâcha ce qui suit : « *Vital Kamerhe c'est quelqu'un de sérieux et de correct, je suis convaincu qu'il jouera de nouveau un rôle dans ce pays* », il ne s'agissait pas des écrits mais des paroles qui sont restées gravées dans la mémoire de chaque citoyen congolais.

Coïncidence ou providence, plusieurs mois plus tard, voici Kamerhe est renvoyé libre de tout mouvement, lavé de toutes les accusations, et surtout que cela se chuchotait déjà lorsque après plusieurs demandes de mise en liberté provisoire, il le lui fit accordée et lui permit de sortir du pays pour des soins appropriés.



Ce que certains appelleraient prophétie va peut-être s'accomplir. Il suffit de croiser le doigt. L'heure serait-elle venue pour celui que l'on appelle Pacificateur jusqu'au bout de jouer le rôle prédit par le chef ?

Pour bon nombre d'observateurs de la vie politique congolaise qui ne s'empêchent de lire et décrypter le message plein de sens du chef de l'État, jusque-là muet au sujet de l'affaire Kamerhe : Tshisekedi a donné le ton pour la libération de son compagnon d'armes lors de la présidentielle de 2018.

C'est la raison pour laquelle pour plusieurs congolais, il y a de l'emprise de la politique sur la justice comme sur d'autres domaines de la vie, devenant pour la RDC, une réalité incontestable, d'où leur désintéressement et leur méfiance. Seulement pour arriver là, la même justice a été mise à profit avec tact pour le cas Kamerhe. Cela ne sera pas une surprise pour les avertis de voir, Vital Kamerhe reprendre les affaires.

3. Perspectives politiques et économiques

Sur le plan politique

Premièrement certains observateurs politiques avertis pensent que l'impuissance de la plus grande machine politique planétaire vis-à-vis du tout petit pays des Grands lacs laisse l'opinion hébétée. En protégeant le Rwanda, l'Onu vient d'avaliser la thèse du complot international contre les ressources naturelles de la RDC.

Face à la situation explosive en République démocratique du Congo, le Conseil de sécurité des Nations unies divague et se moque de la faible diplomatie congolaise. En dépit des preuves présentées à la presse et de la correspondance décisive adressée au même Conseil par Kinshasa attestant incontestablement la présence de l'armée régulière rwandaise en appui au M23, le son de cloche du pays de Lumumba n'a pas été entendu. Même le grand oral très volontariste de Christophe Lutundula Apala Pen'Apala, ministre des Affaires étrangères devant cette instance suprême de la gouvernance du monde n'a bougé d'un iota le fixisme des pro-Kagame. Alors que certains pays européens ont faiblement pris des mesures symboliques contre le Rwanda du fait de son activisme inamicalement agressif envers le Congo, les membres du puissant Conseil de sécurité des Nations unies ont privilégié l'exhortation à un dialogue interne pour régler le différend sécuritaire qui indexe gravement certains États de la région des Grands lacs dont le Rwanda de Paul Kagame.

Tandis que d'autres se posent la question de savoir si la guerre de l'Est n'est-elle pas une nouvelle forme de la colonisation ? La guerre et sa cohorte de malheurs dure depuis plus de deux décennies dans une indifférence quasi totale de la communauté internationale. Étonnant en ce 21ème siècle où le monde est devenu un village planétaire, plus que jamais interconnecté. Le silence qui entoure le drame que subit la centaine de millions de Congolais ayant perdu plus de 10 millions de leurs compatriotes est pourtant éloquent. Tel n'a pas été le cas alors que le pays de Lumumba aura transité

par deux décennies de stupéfaction et d'étonnement devant les affres de la violence qui le submergent. Dix millions de morts directes ou indirectes causées par la guerre déclenchée contre le défunt maréchal Mobutu dans la foulée du tristement célèbre génocide des Tutsi au Rwanda voisin, l'addition est plus que salée.

Deuxièmement les analystes pensent que, le président Tshisekedi a été pris dans le piège par les forces militaires régionales. Les dirigeants de l'Afrique de l'Est ont décidé à Nairobi l'envoi d'une force régionale pour tenter de mettre fin au conflit dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). Une stratégie qui est accueillie avec méfiance au Congo, alors que le Rwanda est accusé de soutenir les rebelles du M23 et que l'Ouganda semble jouer trouble jeu.

C'est une situation bien inconfortable dans laquelle se retrouve Félix Tshisekedi. Depuis maintenant 3 mois, le président congolais assiste quasi-impuissant à l'avancée des rebelles du M23, qui prennent petit à petit le contrôle de villages du Rutshuru (Nord-Kivu), jusqu'à s'emparer récemment de la ville de Bunagana, frontière avec l'Ouganda. Déjà en lutte contre la centaine de groupes armés qui pullule dans la région, l'armée congolaise peine à contenir le M23 que Kinshasa accuse d'être soutenu, en hommes et en armes, par le Rwanda voisin. La situation dans la région devient explosive. Deux soldats rwandais sont capturés sur le sol congolais, validant ainsi la thèse du soutien du Rwanda au M23, et Kigali accuse l'armée congolaise d'avoir tiré deux roquettes sur son territoire. Tshisekedi a clairement haussé le ton en affirmant faire face à « une attaque du Rwanda », sous couvert du M23, « qui cherche à occuper notre terre riche en or, coltan et cobalt pour l'exploiter pour son propre profit ». Des allégations réfutées par Kigali, qui accuse en retour l'armée congolaise de collaborer avec les FDLR, une rébellion rwandaise en lutte contre le pouvoir de Kigali.



Le problème, c'est que ces accusations mutuelles durent maintenant depuis plus de 20 ans et que la situation dans l'Est du Congo ne s'est pas améliorée depuis. Qui entre la RDC et le Rwanda dit vrai, l'avenir nous en dira plus.

Enfin, plusieurs analystes pensent que, Vital Kamerhe paraît comme le remplaçant valide de Jean-Marc Kabund. Ce point de vue partagé, trouve son fondement dans les traits communs de l'un et l'autre. Si Kabund était craint pour ses aptitudes politiques, managériales lui donnant l'image de guerrier imbattable du Chef depuis les temps immémoriaux de l'opposition, aujourd'hui loin du pré-carré, il y a lieu d'affirmer sans crainte d'être contredit que Vital Kamerhe se positionne en première ligne comme remplaçant valide de celui qui s'est fait surnommer 520 gigas.

Pour certains observateurs de la scène politique congolaise, le Président Tshisekedi aurait décelé ce coin caché de son principal allié politique à la présidentielle de 2018. Ceci étant, ces derniers estiment que l'acquittement de Vital Kamerhe vient rejouer le calcul politique sur le plan interne. Si l'ancien Directeur de cabinet du Chef de l'Etat, fait un choix de retourner à l'Assemblée nationale comme étant Député national, celui-ci risquerait de devenir le président de cette institution, ce qui mettrait mal à l'aise un autre partenaire politique du président Tshisekedi, à savoir le président du Sénat étant donné que toutes les deux chambres du parlement ne peuvent pas être chapeautées par les ressortissants d'une même province (Sud-Kivu) par rapport à la géopolitique. Si Vital Kamerhe était désigné comme Premier ministre selon leurs accords avec le Chef de l'Etat, cette nomination générerait aussi les intérêts de l'Ensemble pour le changement de Moïse Katumbi et surtout ceux du grand Katanga. Le président de l'UNC accepterait-il de revenir à son ancien poste, celui de Directeur de cabinet ? Quel rôle jouerait l'ancien Directeur de cabinet du Chef de l'Etat après son acquittement par la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe ?

Voilà autant de questions qui vont certainement alimenter les débats dans les prochaines semaines.

Sur le plan économique

Avec la poursuite de l'invasion russe en Ukraine, l'inflation mondiale poursuit sa tendance haussière. Cette guerre russo-ukrainienne continue à affecter l'économie russe, le marché européen et mondial via les marchés boursiers, le marché monétaire, le marché de l'énergie, etc. Cette invasion, qui a déjà duré quatre mois, affecte l'économie mondiale ainsi que les économies africaines au travers de la pénurie des denrées alimentaires et des produits énergétiques.

Au niveau national, les perspectives économiques de la RDC ne sont pas encourageantes. Les tensions politiques entre la RDC et le Rwanda, notamment avec la rupture des accords signés entre les deux pays, suite au soutien du Rwanda au groupe M23 à la base des tueries à l'Est de la RDC, contribuent à la détérioration des perspectives économiques du pays. En effet, la partie Est de la RDC représente une part importante de l'économie du pays et constitue un pôle important des échanges intra-région avec le Rwanda, Burundi, Uganda, etc. La rupture des accords avec le Rwanda ainsi que la fermeture des frontières pourraient affecter négativement les activités commerciales dans cette partie du pays et avoir une incidence socio-économique négative sur le pays.

Aussi, la mise d'Afriland First Bank RDC sous tutelle d'un comité d'administration provisoire déstabilise davantage le secteur bancaire congolais qui est déjà fragile. En effet, l'effondrement de plusieurs institutions financières en RDC a eu des effets néfastes importants sur le système financier, notamment avec la perte de confiance du public entraînant un taux de bancarisation très bas. Ainsi, avec la situation actuelle d'Afriland First Bank, le risque systémique ne pourrait que s'amplifier et affecter négativement l'ensemble de l'économie.



A ceci s'ajoute (i) les augmentations des prix de denrées alimentaires ; (ii) la corruption et les détournements des deniers publics ; (iii) l'accroissement des inégalités au sein de la population ; (iv) les guerres politiques intra-institutionnelle et interinstitutionnelle ainsi que (v) les incertitudes autour de l'organisation des scrutins électoraux crédibles et transparents en 2023. Ces éléments cités constituent des signes précurseurs d'une dégradation de l'économie nationale.

En ce qui concerne les finances publiques, il y a lieu de noter qu'aucun dispositif n'a été mis en place par les pouvoirs publics pour une collecte optimale des ressources. Le rythme de collecte des recettes publiques demeure principalement dépendant des cours des produits miniers, et donc de l'évolution de la conjoncture. A ceci s'ajoute la faiblesse de la pression fiscale (près de 10,8% contre 20% en moyenne africaine pour les pays miniers). Cette faiblesse de mobilisation de ressources contribue à la détérioration des perspectives économiques de la RDC et laisse suggérer que la croissance économique ne rapporte pas suffisamment à l'État en termes de ressources financières.

Aussi, la baisse de cours des matières premières telle qu'observée en juin 2022 pourrait avoir une incidence négative sur l'économie congolaise si cette tendance persistait. En effet, avec des faibles marges budgétaires et la tendance haussière des prix induite par la crise mondiale (pénurie des denrées alimentaires et des produits énergétiques), il y a lieu de craindre une détérioration accentuée du taux de change avec des conséquences sur le pouvoir d'achat, ce qui peut conduire à des mouvements de grève généralisée.

Ainsi, pour pallier aux problèmes sus-évoqués, il y a nécessité pour le Gouvernement de prendre les décisions qui s'imposent et de mettre en place les dispositifs appropriés pour : (i) accroître la capacité de mobilisation des recettes publiques et élargir l'assiette fiscale; (ii) asseoir la puissance de l'Etat et résoudre définitivement le problème lié aux agressions et incursions répétées des groupes armés à l'Est du pays ; (iii) engager l'économie congolaise sur le chemin de la diversification ; (iv) stabiliser le secteur financier ; et (v) réduire la corruption au sein des administrations de l'Etat.

DIFFERENTES PUBLICATIONS DE CONGO CHALLENGE

1. REVUE CONGO CHALLENGE (LE SEMESTRIEL)

Le Semestriel (Revue Congo Challenge) est un périodique scientifique complètement désintéressé, publié chaque semestre, avec pour objectif principal de promouvoir des études scientifiques visant à contribuer à l'avancement des connaissances en sciences économiques et à offrir aux opérateurs économiques ainsi qu'aux décideurs politiques, un ensemble des recettes susceptibles d'éclairer leur prise de décision ou de justifier suivant une base scientifique avérée leur prise de décision.



2. BULLETIN QUADRIMESTRIEL

La présente publication paraît chaque trimestre et offre un aperçu général et précis sur les évolutions économique et politique au niveau national, régional et mondial. Il permet au lecteur d'ajuster ses prévisions en fonction des évolutions observées ou de faire des anticipations tenant compte du paquet d'informations disponibles.



3. LE MENSUEL

La présente publication paraît chaque mois, elle offre un aperçu factuel des indicateurs économiques et présente les faits saillants ayant caractérisé la situation politique mensuelle du pays.



4. RAPPORT ANNUEL



MODULES D'INTERVENTION DE CONGO CHALLENGE

1. Formation
2. Assistance
3. Conseil
4. Lobbying
5. Réalisation des études
6. Organisation des conférences
7. Appui au management de qualité
8. Appui à la conception des programmes économiques du gouvernement
9. Appui aux politiques de mobilisation des recettes publiques
10. Appui stratégique aux gouvernements dans le suivi-évaluation des programmes économiques
11. Contrôle-qualité des travaux

LES VALEURS DE CONGO CHALLENGE

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.
Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus
que sont :

- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

Comment tenir en laisse une bande de « nègres » ?

Tu isolés les plus vaillants en les diabolisant et tu promeus les plus médiocres en leur octroyant des privilèges indus. Conscient de cette escroquerie, ces derniers seront encore plus agressifs envers les premiers pour préserver leurs privilèges.

Dixit Machiavel

The cover features a large white circle in the center, set against a background of blue and red abstract shapes. The background includes faint, semi-transparent images of a world map, a bar chart, and a line graph. Numerical values are scattered across the background: '69.928' in orange at the top, '48.99' in light blue at the top right, '12.00' in light blue at the bottom right, and '06.381' in orange at the bottom. The title is centered within the white circle.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Mensuel Numéro 62

Publié en Juillet 2022

Juillet 2022. Copyright © Congo Challenge 2022
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyo ya Sita, 5ème étage, local 501,
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003

www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd